

# Projet de Développement des exportations et des Marchés Agro- Sylvo-Pastoraux (PRODEX)

ENQUETE D'EVALUATION DE L'IMPACT DU  
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ASSOCIATIONS  
DES PRODUCTEURS SUR LA COMPETIVITE DES FILIERES



Projet de Développement des Exportations  
et des Marchés Agro-Sylvo-Pastoraux



Quelques réalisations du PRODEX



# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	2
LISTE DES TABLEAUX .....	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
Sigles et Abréviations .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
I. CONTEXTE ET JUUSTIFICATION .....	8
II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS, METHODOLOGIE DE L'ENQUETE ET DIFFICULTES RENCONTREES .....	9
2. Objectifs de l'enquête .....	9
2.1 Objectif général .....	9
2.2 Objectifs spécifiques.....	9
3. Résultats attendus.....	10
4. Méthodologie de l'enquête.....	10
4.1 Phase d'identification de l'échantillon .....	10
4.2 Phase de l'évaluation d'impact .....	11
III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE .....	16
1. Au niveau des OPF.....	16
1.1 Caractéristiques des OPF enquêtées.....	17
1.2 Filières d'intervention .....	20
1.3 Maillons des activités des OPF .....	20
1.4 Disponibilité d'outils de gestion .....	21
1.5. Affiliation des OPF .....	22
1.6 Disponibilité de ressources matérielles et financières au niveau des OPF .....	23
1.7 Sources de revenus des OPF.....	28
1.8 Accès au crédit.....	28
2. Au niveau des ménages.....	33
2.1. Caractéristique des ménages des membres des OPF.....	34
2.2 Source de revenu des ménages.....	35

2.3 Logement .....	37
2.4 Sécurité alimentaire des ménages .....	38
2.5 Adhésion.....	40
2.6 Principales cultures réalisées sur les champs/jardins au cours de la dernière saison pluvieuse.....	43
2.7 Principales cultures réalisées sur les champs/jardins au cours de la dernière saison irriguée « contre saison » .....	44
2.8 Perception du niveau de fertilité des sols .....	47
2.9 Production agricole de la dernière saison pluvieuse.....	48
2.10 Stockage et conservation des produits végétaux.....	53
2.11 Transformation des produits agricoles.....	58
2.12 Vente de la production végétale du ménage au cours des 12 derniers mois.....	62
2.13 Accès à l'assistance financière.....	66
2.14. Accès au crédit.....	68
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	70
ANNEXES .....	74

# LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : SITUATION DE LA COLLECTE .....	16
TABLEAU 2 : REPARTITION DES OPF ENQUETEES PAR REGION .....	17
TABLEAU 3 : REPARTITION (EN) DES OPF SELON LEURS TAILLES .....	18
TABLEAU 4 : EVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES OPF .....	18
TABLEAU 5 : REPARTITION DES OPF SELON LA PRINCIPALE FILIERE D'INTERVENTION .....	20
TABLEAU 6 : REPARTITION (EN %) DES OPF SELON LA FILIERE ET LE MAILLON PRINCIPAL DANS LEQUEL LES ACTIVITES SONT ORIENTEES .....	21
TABLEAU 7 : DISPONIBILITE D'OUTILS DE GESTION AU NIVEAU DES OPF .....	22
TABLEAU 8 : REPARTITION DES OPF SELON LE TYPE D'AFFILIATION.....	22
TABLEAU 9 : DISPONIBILITE (%) DES RESSOURCES MATERIELLES AU NIVEAU DES OPF .....	24
TABLEAU 10 : DISPONIBILITE (%) DE COMPTE BANCAIRE PAR TYPE D'OPF .....	26
TABLEAU 11 : DISPONIBILITE (%) D'UNE EPARGNE AU NIVEAU DES DIFFERENTS TYPES D'OPF.....	26
TABLEAU 12: MONTANT MOYEN EPARGNE PAR OPF SELON LA FILIERE .....	27
TABLEAU 13 : LIEUX DE DEPOT DES EPARGNES .....	27
TABLEAU 14 : REPARTITION (%) DES OPF SELON LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENU ET LA FILIERE.....	28
TABLEAU 15 : ACCES AU CREDIT .....	29
TABLEAU 16 : REPARTITION (EN%) DES OPF SELON LA FILIERE ET LE NOMBRE DE CREDITS OBTENUS .....	29
TABLEAU 17 : MONTANT MOYEN DE CREDIT OBTENU PAR OPF SELON LA FILIERE .....	30
TABLEAU 18 : CARACTERISTIQUES DES PARTENARIATS EXTERNES DES OPF.....	30
TABLEAU 19 : REPARTITION (EN%) DES OPF SELON LA FILIERE ET LE NOMBRE DE PARTENARIATS.....	32
TABLEAU 20 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES DES MEMBRES DES OPF .....	35
TABLEAU 21 : SOURCE DE REVENUS DES MENAGES (%).....	36
TABLEAU 22 : SITUATION ALIMENTAIRE DES MENAGES PAR CATEGORIE D'AGE (%).....	39
TABLEAU 23 : PRINCIPAL MAILLON DES OPF DES MEMBRES DES MENAGES SELON LA REGION .....	42
TABLEAU 24 : PRINCIPALES CULTURES REALISEES DANS LE CHAMPS/JARDIN AU COURS DE LA DERNIERE SAISON PLUVIEUSE PAR REGION .....	44
TABLEAU 25 : PRINCIPALES CULTURES REALISEES AU COURS DE LA DERNIERE CONTRE SAISON SELON LA REGION.....	45
TABLEAU 26 : PRINCIPALE SOURCE D'EAU UTILISEE EN DEHORS DE L'EAU DE PLUIE SELON LA REGION (%) .....	46
TABLEAU 27: SYSTEME D'IRRIGATION UTILISE PAR LES MENAGES PAR REGION (%).....	47
TABLEAU 28 : UTILISATION DE LA SEMENCE AMELIOREE IMPORTEE PAR CULTURE ET SELON LA REGION (%).....	49
TABLEAU 29 : UTILISATION DE L'ENGRAIS CHIMIQUE PAR CULTURE ET SELON LA REGION (%) .....	50
TABLEAU 30 : UTILISATION DE L'ENGRAIS ORGANIQUE PAR CULTURE ET SELON LA REGION (%).....	50
TABLEAU 31: ACCOMPAGNEMENT LIE A LA PRODUCTION DE LA DERNIERE SAISON PLUVIEUSE (%) .....	52
TABLEAU 32 : PRINCIPALES FORMES DE STOCKAGE DES PRODUITS DE LA RECOLTE (%).....	53
TABLEAU 33 : CONDITIONNEMENT DES PRODUITS DE LA RECOLTE (%) .....	55
TABLEAU 34 : APPUI AU STOCKAGE DES PRODUITS DE LA RECOLTE (%).....	57
TABLEAU 35 : TECHNIQUE DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DES DIFFERENTES CULTURES.....	59
TABLEAU 36 : PRINCIPALE USAGES DES PRODUITS ISSUS DE LA TRANSFORMATION (%) .....	61
TABLEAU 37 : CULTURE VENDUE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS (%).....	62
TABLEAU 38 : PRINCIPAL MARCHÉ POUR LES PRODUITS AGRICOLES (%) .....	63
TABLEAU 39 : ACCOMPAGNEMENT/APPUI TECHNIQUE LIEE A LA VENTE DES PRODUITS AGRICOLES (%).....	65
TABLEAU 40 : SOURCE DES CREDITS OBTENUS (%).....	69
TABLEAU 41 : ACTIVITE OU DOMAINE PRIORITAIRE POUR LEQUEL LE CREDIT A ETE PRIS (%) .....	69
TABLEAU 42 : PRINCIPAUX MAILLONS DES ACTIVITES DES OPF .....	74
TABLEAU 43 : REPARTITION () DES OPF PRATIQUANT L'ELEVAGE SELON LE TYPE D'ELEVAGE ET LA CATEGORIE D'ANIMAUX ELEVES.....	74

TABLEAU 44: TAILLE DU BETAIL SELON LE TYPE D'ELEVAGE .....	74
TABLEAU 45 : OBJECTIF PRINCIPAL DE LA PRATIQUE DE L'ELEVAGE .....	75
TABLEAU 46: ELEVAGE .....	75
TABLEAU 47 : MONTANTS TIRES DE LA VENTE DE PRODUITS SELON LA FORME DU PRODUIT.....	75
TABLEAU 48 : REPARTITION (EN %) DES OPF SELON LE MARCHE SUR LEQUEL LES PRODUITS SONT VENDUS .....	76
TABLEAU 49 : PERIODES PREFEREES POUR LA VENTE DES PRODUITS.....	76
TABLEAU 50 : INFORMATION SUR LES PRIX DE VENTE .....	77
TABLEAU 51 : SOURCE D'INFORMATION .....	77
TABLEAU 52 : REPARTITION (%) DES OPF SELON LA DEUXIEME SOURCE DE REVENU ET LA FILIERE .....	77

# LISTE DES GRAPHIQUES

FIGURE 1 : PROPORTION D'HOMMES AU SEIN DES OPF .....	19
FIGURE 2 : PROPORTION DE FEMMES AU SEIN DES OPF .....	19
FIGURE 3: NOMBRE MOYEN DE RESSOURCES POSSEDEES PAR LES OPF SELON LE TYPE DE RESSOURCE .....	25
FIGURE 4 : REPARTITION (EN %) DES OPF AYANT BENEFICIE DE PARTENARIATS SELON LE PRINCIPAL PARTENAIRE .....	32
FIGURE 5: STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (%) .....	37
FIGURE 6: PRINCIPAL MATERIAU DES MURS DE LA MAISON (%) .....	38
FIGURE 7: PRINCIPAL MATERIAU DES MURS DE LA MAISON (%) .....	40
FIGURE 8: FILIERE D'INTERVENTION DES MEMBRES DES MENAGES PAR REGION .....	41
FIGURE 9: AVANTAGE TIRE DE L'ADHESION A L'OPF .....	43
FIGURE 10: DISPONIBILITE ET ACCESSIBILITE DE LA SOURCE D'EAU DANS LE CHAMP SELON LA REGION .....	46
FIGURE 11 : PERCEPTION DU NIVEAU DE FERTILITE DES SOLS SELON LA REGION (%) .....	48
FIGURE 12 : CULTURES PRODUITES AU COURS DE LA SAISON PLUVIEUSE PAR LES MENAGES SELON LA REGION (%)....	49
FIGURE 13: TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS .....	58
FIGURE 14 : NOMBRE ASSISTANCE REÇUS PAR LES MENAGES DEPUIS 2012 (%) .....	66
FIGURE 15: NOMBRE ASSISTANCE FINANCIERE PROVENANT DU PRODEX (%) .....	67
FIGURE 16: VALEUR MOYENNE DE L'ASSISTANCE PROVENANT DU PRODEX (EN FCFA) .....	67
FIGURE 17 : NOMBRE MOYEN DE CREDITS OBTENUS PAR LES MENAGES DEPUIS 2012 (%).....	68

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>ANPE</b>	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de revenu
<b>CCOG</b>	Centre Culturel Oumarou GANDA
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>IDA</b>	Association Internationale pour le Développement
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OPF</b>	Organisations professionnelles des filières
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PRODEX</b>	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro- Sylvo-Pastoraux
<b>SDR</b>	Stratégie de Développement Rural

## I. CONTEXTE ET JUJUSTIFICATION

Le Niger est un pays sahélien marqué par de fortes instabilités sur le plan climatique et par une très haute vulnérabilité du point de vue économique et alimentaire. Avec une superficie de 1 267 000 Km<sup>2</sup>, il est l'un des pays les plus vastes de l'Afrique de l'ouest. Mais seulement 12% de cette superficie sont favorables à une agriculture de subsistance qui occupe pourtant 85% de sa population. Le pays est souvent confronté à des situations alimentaires parfois difficiles, y compris la sécheresse, des inondations récurrentes, les crises alimentaires, des maladies parasitaires. En outre, sa croissance démographique est assez élevée et a été estimée en moyenne à 3,9% par an entre le Recensement Général de la Population de 2001 et celui de 2012. Cette croissance démographique entraîne de nouveaux besoins en termes d'alimentation. Il possède pourtant un grand potentiel en ressources agro-pastorales qui représentent 41% du PIB et 41% des recettes d'exportation. La valorisation de ce potentiel demeure un véritable défi afin d'initier une croissance forte et durable et donner une vie meilleure aux plus vulnérables. Il s'agira de faire de l'agriculture une vraie source de subsistance pour la population.

C'est dans ce cadre que plusieurs projets et programmes ont vu le jour ces dernières années. Parmi ces projets et programmes on peut citer le Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro- Sylvo- Pastoraux (PRODEX). Il est issu d'un accord de financement entre le Gouvernement du Niger et l'Association Internationale pour le Développement (IDA). Le PRODEX est aligné au second axe stratégique de l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) à savoir l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires. Son intervention se fait à travers : (i) la structuration des filières et la commercialisation des produits d'exportation ; (ii) le renforcement des capacités, (iii) l'accès au financement pour la commercialisation et l'exportation des produits, et (iv) les infrastructures de mise en marché.

En raison de la philosophie d'intervention du projet, il a été prévu dès le départ de doter le PRODEX d'un système de suivi évaluation axé sur les résultats et la performance. Ainsi, après la réalisation de l'enquête de référence en 2012, le Projet a de nouveau sollicité l'Institut National de la Statistique (INS) pour la réalisation d'une enquête d'évaluation de l'impact du renforcement des capacités des associations des producteurs sur la compétitivité des filières et sur le bien-être (revenus) des ménages. Il s'agit, de mesurer d'une part, le chemin parcouru et d'autre part, de pouvoir apprécier les changements intervenus dans les conditions de vie et de travail des bénéficiaires. En effet, Après trois années de mise en œuvre effective des activités au profit des Organisations professionnelles des filières (OPF) et des membres de leurs ménages, le PRODEX souhaite apprécier de façon quantitative et qualitative les effets et les impacts de ses actions sur les

populations cibles. Ainsi l'enquête doit permettre d'avoir des informations sur les conditions matérielles, financières, techniques, organisationnelles, les capacités de productions des OPF ainsi que les membres de leurs ménages appuyés par le PRODEX. Cette étude a porté sur les mêmes OPF et ménages enquêtés en 2012. Certains de ces OPF et leurs ménages (25%), dits groupes cibles à savoir : les OPF des filières prioritaires (oignon, niébé, bétail, viande, cuirs et peaux) et les ménages des membres de ces O.P.F ont bénéficié d'un appui du PRODEX, ils sont donc considérés comme bénéficiaires. Par contre ceux qui n'ont pas bénéficié de l'appui du projet sont pris comme témoins. Cette distinction a l'avantage de permettre une comparaison entre les deux situations (bénéficiaires et témoins) en vue d'une évaluation de l'impact du PRODEX. Enfin, un autre objectif visé à travers la réalisation de cette enquête était de mesurer les variations dans l'impact du projet en fonction du genre des membres des OPF. Il s'agit de déterminer comment le modèle de financement des groupements du PRODEX génère de nouvelles opportunités pour les femmes.

Le présent rapport présente les résultats de cette enquête. Il comporte quatre chapitres. Le premier chapitre présente le contexte et justification de l'enquête, le deuxième chapitre décline les objectifs, les résultats attendus et la méthodologie de l'enquête, le troisième chapitre présente les résultats de l'enquête et le quatrième est consacré à la conclusion et aux recommandations.

## **II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS, METHODOLOGIE DE L'ENQUETE ET DIFFICULTES RENCONTREES**

### ***2. Objectifs de l'enquête***

#### **2.1 Objectif général**

L'objectif global de cette enquête est de collecter et de fournir des données permettant d'assurer l'évaluation des résultats obtenus par le projet dans le cadre du renforcement des capacités des associations des producteurs sur la compétitivité des filières ainsi que l'amélioration du niveau de vie des populations cibles. L'enquête doit porter sur la chaîne de valeur des filières agro-sylvo-pastorales comme l'oignon, le niébé, le bétail/Viande/Cuir et peaux.

#### **2.2 Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques visés à travers la réalisation de cette enquête sont :

1. reconstituer l'échantillon en retrouvant les OPF et ménages enquêtés en 2012 ;
2. piloter, amender et finaliser les questionnaires (OPF et ménages) avec l'appui de l'équipe chargée de l'évaluation d'impact du PRODEX ;
3. recruter et former des enquêteurs ;
4. concevoir un dispositif matériel et humain de collecte de données de très bonne qualité auprès des OPF et ménages échantillonnés ;
5. assurer la double saisie des données collectées ;
6. fournir une base de données (brutes, non analysées) à l'unité d'évaluation de la Banque Mondiale et au PRODEX
7. analyser sommairement les données (la base brute est à fournir ainsi qu'une analyse descriptive des données collectées) et les comparer avec les données de référence et faire parvenir les résultats à la Banque Mondiale et au PRODEX.

### **3. Résultats attendus**

1. L'échantillon des OPF et des ménages est reconstitué ;
2. Les outils de collecte de données sont amendés et testés ;
3. Une base de données saisie et apurée est disponible ;
4. Les questionnaires complétés sont mis à la disposition de l'évaluation d'impact ;
5. Un rapport d'enquête qui documente la méthodologie de collecte, de saisie et de traitement des données est disponible ;
6. Un rapport présentant une analyse des données collectées est disponible.

### **4. Méthodologie de l'enquête**

L'enquête d'évaluation de l'impact du renforcement des capacités des associations des producteurs sur la compétitivité des filières s'est déroulée en deux phases : une phase d'identification des OPF échantillon et des membres de leurs ménages réalisée par le PRODEX et une phase de collecte de données auprès de ces cibles.

#### **4.1 Phase d'identification de l'échantillon**

L'identification des OPF et des ménages à enquêter est une étape importante dans le processus de cette évaluation. Elle a consisté à mettre à jour la liste des 497 OPF échantillon visitées en 2012 lors de l'enquête de référence. Cette étape a été réalisée par les équipes régionales du PRODEX. Cette identification a permis aussi de s'assurer de la disponibilité des ménages de l'échantillon et de mettre à jour leurs adresses et numéros de téléphone.

Le travail a consisté à des prises de contact physique ou par téléphone avec les membres des bureaux des organisations des professionnels des filières, quelques

membres de leurs ménages échantillonnés au niveau des différentes zones d'intervention du projet.

## **4.2 Phase de l'évaluation d'impact**

### **4.2.1. Champ de l'étude**

L'enquête a été réalisée dans les huit (8) régions du pays. Elle a porté sur :

- un échantillon des Organisations des Professionnels des Filières (OPF) ;
- des ménages des OPF échantillon.

### **4.2.2 Echantillonnage**

L'enquête a porté sur un échantillon de 497 Organisations des Professionnels de Filières (OPF), exactement le nombre enquêté en 2012 et des ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. Ces OPF appartiennent aux filières oignon, niébé et bétail/viande/peaux et cuirs.

### **4.2.3 Outils de collecte**

La démarche adoptée dans cette enquête a consisté à collecter des informations auprès des OPF et des ménages échantillons. Dans ce cadre deux (2) instruments de collecte ont été utilisés :

- un questionnaire OPF ;
- un questionnaire ménage.

Il faut noter que les mêmes questionnaires qu'en 2012 ont été utilisés avec un très léger changement.

#### **4.2.3.1 Questionnaire OPF**

Le Questionnaire OPF a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques de l'OPF, la production agricole (végétale et animale), le stockage et la conservation, la transformation des produits, les ventes agro-pastorales, l'accès au marché, les crédits, la sécurité alimentaire, etc.

#### **4.2.3.2 Questionnaire ménage**

Le Questionnaire Ménage a servi à la collecte des informations sur l'identification du ménage (région, département, commune/canton, l'OPF, la zone géographique, etc.). Il a renseigné également sur la composition du ménage, les caractéristiques sociodémographiques et économiques des membres du ménage (le nom, le sexe, le lien de parenté avec le Chef de ménage, la résidence, l'âge, l'occupation principale et le niveau d'instruction). Il a enfin porté sur la production agricole (végétale et animale), le stockage et la conservation, la transformation des produits, les ventes agro-pastorales, l'accès au marché, les crédits, la sécurité alimentaire des ménages.

## **4.2.4 Mise en œuvre de la collecte**

### **4.2.4.1 Recrutement et formation des enquêteurs et agents de saisie**

Il a été procédé au recrutement de 77 agents enquêteurs et 20 agents de saisie. Ce recrutement a été opéré suite à un avis lancé le 30 octobre 2015 et affiché aussi bien dans les locaux de l'INS qu'à l'ANPE. Dans cet avis, il est précisé que pour faire acte de candidature au poste d'agent enquêteur, la personne doit notamment être de nationalité nigérienne, disposer d'une attestation d'agent enquêteur délivrée par l'INS ou avoir un diplôme universitaire, etc. Pour les agents de saisie, outre le certificat de nationalité, il faut disposer d'une attestation d'agent de saisie délivrée par l'INS. A l'issue de cet avis il a été réceptionné et dépouillé 400 dossiers pour les postes d'agents enquêteurs. A l'issue de ce dépouillement 364 candidats remplissaient effectivement les conditions précisées dans l'avis de recrutement. Ces candidats ont ensuite subi un test de recrutement le samedi à l'issue duquel 77 ont été retenus et 18 placés en liste d'attente pour pallier les éventuels désistements. Les mêmes procédures ont été suivies pour le recrutement de 20 agents de saisie.

La formation des enquêteurs et agents de saisie a eu lieu du 13 au 16 novembre 2015 au Centre Culturel Oumarou GANDA (CCOG). Elle a porté sur les objectifs de l'enquête, les résultats attendus, la méthodologie adoptée et l'administration des deux questionnaires : questionnaire OPF et questionnaire ménage. Cette formation a été aussi bien théorique (présentation de l'enquête, de la méthodologie, des questionnaires,...), que pratique (Simulation dans les deux principales langues locales et pré-test sur le terrain).

Par ailleurs, les agents de saisie après avoir assisté à la présentation des questionnaires, ont été formés sur les masques de saisie OPF et ménage.

L'équipe qui avait animé cette formation était constituée des cadres de l'INS, du PRODEX, de la Banque Mondiale et de la Direction des Statistiques Agricoles.

La sélection finale des enquêteurs a été réalisée par le biais de tests d'évaluation (au total deux), le comportement et l'assiduité des agents ont également été pris en compte. Par ailleurs les critères de sélection des chefs d'équipe étaient basés sur l'assiduité, l'expérience, les notes et la participation active à la formation. A la fin de la formation, 54 enquêteurs, 18 chefs d'équipe, 18 agents de saisie ont été retenus pour conduire l'enquête auprès des 497 OPF échantillons. Cette formation qui a duré 4 jours, a été suivie avec intérêt par les enquêteurs. Les différentes interventions de ces derniers ont d'ailleurs permis d'apporter des corrections aux questionnaires et au masque de saisie. Ces corrections sont de nature soit à corriger des sauts, soit à en introduire, soit à reformuler des questions, à introduire

ou supprimer des modalités...etc. Une séance de travail de l'équipe technique à été tenue pour prendre en compte les observations pertinentes issues de la formation.

Il a été ensuite procédé au pré-test du dispositif de collecte: Enquêteurs, questionnaires, ordinateurs, masque de saisie... Une journée était prévue pour sa mise en œuvre. Il a finalement eu lieu deux semaines après la formation des enquêteurs. Cela est dû au fait que l'équipe technique n'a pas pu disposer à temps des OPF devant accueillir les agents de collecte pour la phase du pré-test. Ce pré-test a porté sur 7 OPF de la région de Niamey. Cependant, compte tenu du retard accusé dans la conduite de cette phase de pré-test, seuls les agents pressentis pour le poste de chef d'équipe et quelques enquêteurs ont pu participer à cette opération qui a bénéficié d'une supervision conjointe INS/PRODEX.

Chaque enquêteur a rempli au moins un questionnaire ménage et le questionnaire OPF a été administré par l'ensemble des éléments de l'équipe (à tour de rôle). La supervision quant à elle a aidé à organiser et à coordonner les focus groups. Elle a aussi suivi les enquêteurs dans les ménages pour s'assurer que les questions sont bien posées et que les instructions données sont respectées.

Au lendemain du pré-test, un débriefing a été organisé dans le but d'apprécier l'opération en écoutant les différents participants. Au cours de cette séance quelques observations ont été apportées notamment au module « femme » où le chef de ménage peut être une femme, auquel cas certaines questions n'auraient pas de sens. L'ensemble des observations ont été notées et étudiées par l'équipe technique lors de la finalisation des questionnaires.

Enfin, les questionnaires remplis pendant le prétest ont permis de tester et de corriger le masque de saisie conçu pour l'enquête.

#### **4.2.4.2 Collecte des données sur le terrain**

La collecte des données de l'enquête a été réalisée du 11 décembre 2015 au 10 janvier 2016 par 18 équipes composées chacune d'un(1) chef d'équipe, de trois (3) enquêteurs, d'un (1) agent de saisie et d'un (1) chauffeur. Elle a porté sur 497 OPF et leurs ménages. Chaque équipe avait en charge 28 OPF sauf trois (3) d'entre elles qui en ont, respectivement 24, 26 et 27. Au départ chaque équipe était dotée de fiches OPF pré remplies, de questionnaires OPF et ménages, de sacs pour enquêteurs, de stylos, d'un ordinateur pour la saisie des données, d'une clé USB pour la sauvegarde des données, et d'un chargeur automobile permettant d'alimenter l'ordinateur sur le terrain.

Pour suivre l'évolution de la collecte des données sur le terrain et améliorer la qualité des données collectées, des missions de supervision ont été organisées.

Ces missions avaient pour objectif de se rendre compte du déroulement de la collecte des données sur le terrain et surtout de la qualité des données collectées. Plus spécifiquement il s'est agi pour ces missions de :

- évaluer l'état d'avancement des travaux de collecte des données sur le terrain;
- vérifier si les instructions données lors de la formation sont respectées notamment sur le remplissage des questionnaires ;
- contrôler les questionnaires remplis par les agents enquêteurs afin de détecter les incohérences et de les corriger avec les agents et de procéder, si nécessaire, au recyclage des agents ayant encore quelques difficultés techniques;
- relever les difficultés rencontrées au cours des travaux de terrain et partager les expériences avec les autres équipes de supervision et le niveau central ;
- rendre compte aux responsables de l'INS de l'évolution des travaux de collecte sur le terrain.

Ces missions de supervision se sont bien déroulées. Elles ont permis d'apporter aux équipes d'enquêteurs les appuis nécessaires à la bonne conduite de l'enquête. Ces missions ont également relevé le dynamisme des enquêteurs en ce sens qu'ils fournissent les efforts pour respecter les consignes reçus pour administrer et remplir les questionnaires. Elles ont aussi relevé quelques cas de d'insuffisance qui ont été prises en charge.

#### **4.2.4.3 Saisie et ressaisie des données**

La saisie est une des étapes très importantes du processus d'exploitation des données collectées sur le terrain. Sa mise en œuvre devrait aboutir à la constitution du fichier brut global de l'enquête. Dans le cadre de cette enquête, il a été prévu deux saisies des données. La première saisie des données a été faite directement sur le terrain en même temps que se déroulait l'opération de collecte. Cette intégration a plusieurs avantages dont :

- l'amélioration de la qualité des données ; car elle permet la correction des erreurs et inconsistances pendant que les enquêteurs sont encore sur le terrain ;
- l'obtention des bases de données fiables créées sur le terrain et en temps opportun, rendant ainsi le fichier prêt ;
- l'assurance d'une application de critères uniformes pendant toute la période de collecte de la part de tout le personnel de terrain, notamment pour le cas des enquêteurs.

Ainsi, chaque agent de saisie avait disposé d'un ordinateur portable contenant le masque de saisie et d'une clef USB pour sauvegarder les données saisies. Après la collecte, les données ont ensuite été centralisées à Niamey où elles ont été ressaisies. L'objectif visé à travers cette ressaisie était de pouvoir comparer les deux bases afin de permettre la correction des incohérences. Le fichier issu de la double saisie a fait l'objet d'un apurement qui est une étape nécessaire dans le déroulement d'une enquête. Il a permis en effet, de corriger certaines incohérences constatées après ces saisies. Ces incohérences sont généralement dues soit aux erreurs de saisie, soit aux erreurs de remplissage des questionnaires par les agents enquêteurs.

#### **4.2.5 Difficultés rencontrées**

Au cours de la collecte des données sur le terrain, des difficultés mineures ont été relevées. Il y a d'abord le non fonctionnalité de certains OPF échantillons. Ensuite certains ménages membres d'OPF échantillons ont déménagé du lieu d'implantation de ces OPF. Enfin, en raison du problème d'insécurité qui prévaut, principalement dans la région de Diffa, certaines OPF au nombre de trois (3) n'ont pas pu être enquêtées.

### III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

#### 1. Au niveau des OPF

Le tableau N°1 ci-dessous donne les résultats issus de la collecte. Sur les 497 OPF prévues, 486 ont été enquêtées soit un taux de réalisation de 97%. Ce taux résulte du non fonctionnement de certaines OPF ou de leur non localisation et dans certains cas leur inaccessibilité (le cas de 3 OPF de Diffa).

Tableau 1 : Situation de la collecte

Equipe	Nombre OPF	Nombre OPF enquêtées	Nombre Ménage	Ménages enquêtés	Nombre de Changements	
1	28	28	224	224	72	32
2	28	27	224	216	7	3
3	26	24	208	192	6	3
4	28	28	224	224	0	0
5	28	28	224	224	6	3
6	28	28	224	224	0	0
7	28	28	224	224	2	1
8	28	25	224	200	4	2
9	27	27	216	216	7	3
10	28	28	224	224	18	8
11	28	28	224	224	7	3
12	28	27	224	216	1	0
13	28	27	224	216	2	1
14	28	28	224	224	1	0
15	28	28	224	224	4	2
16	28	28	224	224	10	4
17	28	28	224	224	7	3
18	24	19	208	168	0	0
Ensemble	497	484	3992	3888	154	4

## 1.1 Caractéristiques des OPF enquêtées

Cette section a pour objet de décrire les caractéristiques des OPF enquêtées notamment en ce qui concerne leur répartition par région, leurs tailles en termes d'effectifs et selon le genre.

### 1.1.1 Répartition des OPF enquêtées par région.

Au total 484 OPF ont été enquêtées. Elles sont inégalement réparties. En effet, elles sont en grand nombre à Maradi : 35,7%, à Tahoua : 32,4% et seulement 1,2% à Diffa.

Tableau 2 : Répartition des OPF enquêtées par région

<b>région</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Agadez	23	4,8
Diffa	6	1,2
Dosso	18	3,7
Maradi	173	35,7
Tahoua	157	32,4
Tillabéri	34	7,0
Zinder	60	12,4
Niamey	13	2,7
<b>Total</b>	<b>484</b>	<b>100,0</b>

### 1.1.2 Taille des OPF

Le tableau N°3 ci-dessous donne la répartition des OPF par filière et par tranche d'effectifs. Il ressort de l'analyse des données de ce tableau qu'environ 81% des OPF sont composées de moins de cinquante (50) membres. Les OPF de 50 à 79 membres représentent près de 14%. Les OPF de 80 membres et plus ne représentent que 3,5% du nombre total des OPF enquêtées.

Selon la filière de l'OPF, il ressort que, quelle que soit la filière considérée, 80% des OPF ont une taille comprise entre 10 et 49 membres. La filière « Peaux et cuirs » fait toutefois exception. En effet, les OPF de cette filière comptent entre 10 à 49 membres représentant 60% des OPF de la filière. Les OPF de cette filière sont du reste celles qui comptent le plus grand nombre d'adhérents. En effet, 40% des OPF de la filière « Peaux et cuirs » comptent au moins 50 membres. Une (1) OPF sur cinq(5) œuvrant dans cette filière compte 80 membres ou plus.

**Tableau 3 : Répartition (en%) des OPF par filières selon leurs tailles**

Classes de taille	Répartition des OPF par filières principales d'intervention (%)								
	oignon	niébé	bétails sur pied	viande de bétail	peaux et cuirs	gomme arabique	sésame	autre	Total
Moins de 10 membres	1,9	6,7	4,0	7,1	0,0	0,0	0,0	3,8	3,7
10 à 24 membres	43,5	37,1	28,6	50,0	30,0	0,0	50,0	30,4	36,1
25 à 49 membres	39,1	34,8	52,4	28,6	30,0	100,0	50,0	49,4	43,2
50 à 79 membres	10,6	19,1	13,5	14,3	20,0	0,0	0,0	12,7	13,5
80 membres et plus	5,0	2,3	1,6	0,0	20,0	0,0	0,0	3,8	3,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

### 1.1.3 Evolution des OPF

Le tableau N°4 ci-dessous donne l'évolution de la taille moyenne des OPF de leur création à la date de l'enquête. Ce tableau indique que de manière globale la taille moyenne des OPF a augmenté, passant de 30 membres à la création à près de 34 au moment de l'enquête. Cette augmentation de la taille des OPF est observée dans toutes les filières, à l'exception de la filière « Viande de bétail » dont la taille moyennes des OPF est passée de 35 membres à 29 et les OPF constituant le groupe « Autres filières » dont la taille moyenne est passée de 37 à 35 membres. Cependant, en dehors de la filière « Peaux et cuirs » pour laquelle elle a augmenté de 20 membres, la taille moyenne des OPF n'a que faiblement changé dans les autres filières.

**Tableau 4 : Evolution de la Taille moyenne des OPF**

Filière	Taille moyenne à la création	Taille moyenne actuelle
Oignon	27,5	31,6
Niébé	29,3	34,2
Bétails sur pied	27,1	33,3
Viande de bétail	35,2	29,1
Peaux et cuirs	31,5	56,2
Gomme arabique	25,0	26,0
Sésame	26,5	27,0
Autre	36,9	34,9
<b>Ensemble</b>	<b>29,6</b>	<b>33,5</b>

### 1.1.4 Composition et Genre

L'enquête a permis de collecter des informations sur une des caractéristiques démographiques des membres des OPF à savoir le sexe. Ce qui offre la possibilité d'apprécier la composition des OPF en termes de proportions d'hommes et de femmes. Les graphiques ci-dessous présentant ces proportions montrent que l'essentiel des OPF (66%) est composé soit uniquement de femmes (37,8%) soit uniquement d'hommes (28,2%). Les OPF mixtes ne représentent que le tiers (1/3) de l'ensemble des OPF. Celles-ci sont dominées par les hommes au sens où dans 23,7% des OPF, les hommes représentent plus de 50% des effectifs tandis que les femmes, elles, ne sont majoritaires que dans seulement 10% des OPF.

Figure 1 : Proportion d'hommes au sein des OPF

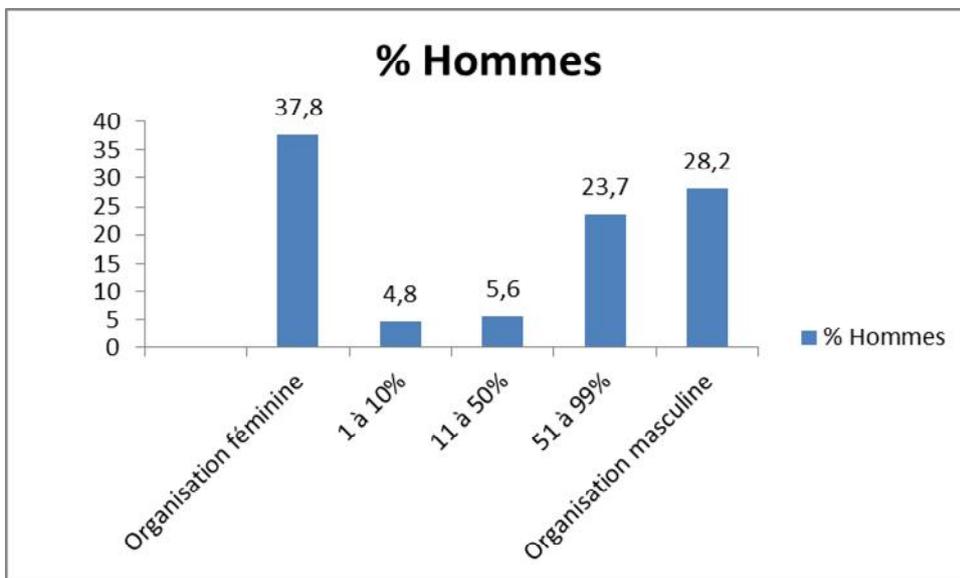
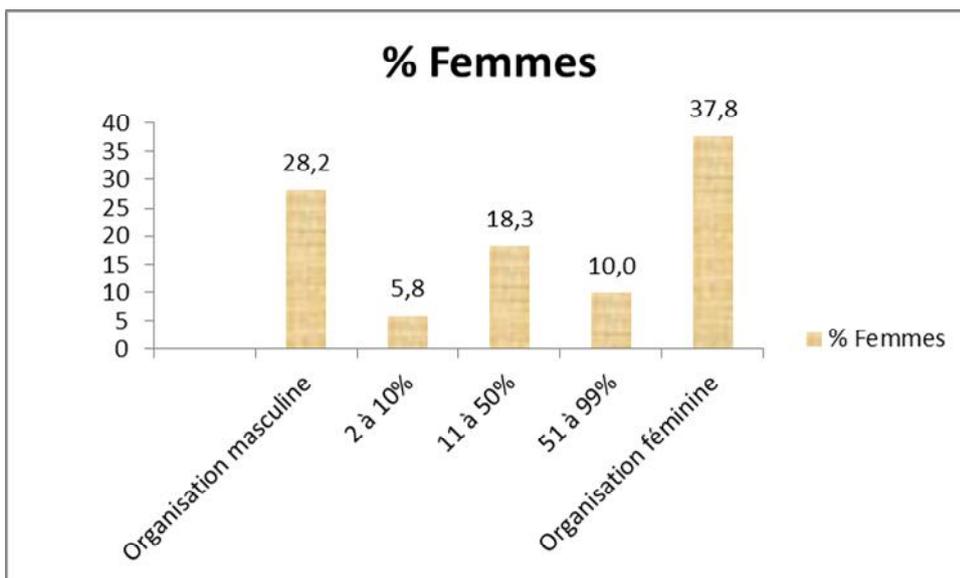


Figure 2 : Proportion de femmes au sein des OPF



## 1.2 Filières d'intervention

Les OPF enquêtées exercent à 33,8% dans la filière oignon, 26,5% dans la filière bétails sur pieds, 18,4% dans la filière niébé. Les filières gomme arabique et sésame sont faiblement représentées dans l'échantillon des OPF enquêtées avec respectivement 0,2% et 0,4%.

**Tableau 5 : Répartition des OPF selon la principale filière d'intervention**

Filière d'intervention	Effectif	
Oignon	161	33,3
Niébé	89	18,4
Bétails sur pieds	128	26,5
Viande de bétail	14	2,9
Peaux et cuirs	10	2,1
Gomme arabique	1	0,2
Sésame	2	0,4
Autre	79	16,3
<b>Total</b>	<b>484</b>	<b>100</b>

## 1.3 Maillons des activités des OPF

Les maillons vers lesquels les activités des OPF sont orientées dépendent de la filière à laquelle appartient l'OPF. En effet, selon les données du tableau N° ci-dessous, les activités des OPF appartenant aux filières sésame, oignon et niébé sont orientées vers la production végétale avec respectivement 100%, 83,9% et 70,8%. Les OPF de bétails sur pieds sont orientées vers la production animale avec 88,3%. Les OPF de la filière viande de bétail à la transformation agroalimentaire (35,7%) et à la commercialisation et à la vente avec 28,6%. Les OPF des filières gomme arabique et peaux et cuirs avec respectivement 100% et 40% exercent principalement leurs activités dans le maillon commercialisation et vente.

Tableau 6 : Répartition (en %) des OPF selon la filière et le maillon principal dans lequel les activités sont orientées

Filière	Maillon producti on végétale	producti on animale	transformati on agro- alimentaire	stockage et conservati on	commercialisati on et vente	fourni r de servic es	autre s	Tota l
Oignon	83,9	0,6	0,0	0,0	14,3	0,6	0,6	100
Niébé	70,8	7,9	13,5	2,3	4,5	0,0	1,1	100
Bétails sur pieds	4,7	88,3	0,8	0,0	6,3	0,0	0,0	100
Viande de bétail	0,0	21,4	35,7	0,0	28,6	7,1	7,1	100
Peaux et cuirs	0,0	20,0	20,0	10,0	40,0	0,0	10,0	100
Gomme arabique	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100
Sésame	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autre	51,9	1,3	5,1	0,0	24,1	0,0	17,7	100
Total	51,0	26,2	5,0	0,6	13,0	0,4	3,7	100

#### 1.4 Disponibilité d'outils de gestion

Le tableau N°7 ci-dessous répertorie un certain nombre d'outils de gestion ainsi que le pourcentage d'OPF qui en disposent. Il ressort de l'analyse de ce tableau que les règles essentielles de bonne gestion comme l'élaboration d'un bilan financier ou la tenue d'une fiche des stocks ne sont pas encore encrées dans la gouvernance des OPF. De même, de nombreux et importants outils de gestion ne sont pas disponibles au niveau d'une grande partie des OPF. Ainsi, à part les outils tels que la liste des adhérents (92,3% de disponibilité), la liste des membres des organes dirigeants (95,4% de disponibilité) et le cahier des cotisations (77% de disponibilité) dont dispose la grande majorité des OPF, la plupart des outils ne sont pas disponibles auprès d'une proportion souvent très élevée d'OPF. En effet, ce sont près de 86% des OPF enquêtées qui ne disposent pas de facturiers et 78% n'ont pas de compte d'exploitation. En outre, 62% des OPF ne disposent pas de fiche ou cahier de stock. Les bilans annuels d'activités et financier ne sont tenus que par 33% et 35% des OPF respectivement.

**Tableau 7 : Disponibilité d'outils de gestion au niveau des OPF**

Est-ce que l'OPF dispose de [intitulé outil de gestion] ?	Référence		Oui	Non	Total
	Oui	Non			
Bilan annuel	32,3	67,7	35,1	64,9	100
Bilan financier	32,7	67,3	33,3	66,7	100
Cahier de cotisation	75,8	24,3	77,1	22,9	100
Cahier/livret de compte	46,1	53,9	47,0	53,0	100
Compte d'exploitation	15,6	84,4	21,7	78,3	100
Facturier	12,2	87,8	14,5	85,5	100
Fiche/Cahier de dette	39,5	60,5	40,9	59,1	100
Fiche/Cahier de stock	29,7	70,3	38,1	61,9	100
Liste des adhérents	91,8	8,2	92,3	7,7	100
Procès-verbaux/Comptes rendus	53,9	46,1	46,4	53,6	100
Registre/Cahier de vente et recette	36,1	63,9	40,5	59,5	100
Ensemble	42,34	57,67	44,3	55,7	100

### 1.5. Affiliation des OPF

Les données du tableau N°8 ci-dessous donnent les organismes d'affiliation des OPF. Il ressort de l'analyse de ces données que plus de 40% des OPF enquêtées ne sont affiliées à aucune structure à même de leur apporter un appui technique financier. Cependant, 43,% sont affiliées à une union coopérative et 12,6% à une fédération et seulement 1% à une confédération.

**Tableau 8 : Répartition des OPF selon le type d'affiliation**

Type d'affiliation	Effectif	%
Union	208	43,1
Fédération	61	12,6
Confédération	5	1,0
Aucune affiliation	195	40,4
Autre	14	2,9
Total	483	100,0

## **1.6 Disponibilité de ressources matérielles et financières au niveau des OPF**

### **1.6.1 Disponibilité des ressources matérielles**

Le tableau N°9 ci-dessous renseigne sur la disponibilité d'un certain nombre de ressources matérielles au niveau des OPF enquêtées selon la principale filière à laquelle elles appartiennent. Il montre que ces dernières sont d'une manière générale faiblement dotées en ressources matérielles. Ce constat doit toutefois être nuancé. En effet, selon sa filière d'appartenance, une OPF peut ne pas avoir besoin d'une ressource matérielle donnée. Par exemple, une OPF œuvrant principalement dans la filière oignon peut ne pas avoir besoin d'abreuvoirs si l'élevage ne fait pas partie de ses activités secondaires.

Quelle que soit la filière considérée, on constate qu'une importante proportion des OPF ne dispose pas de bureau de travail (siège). Les OPF les moins dotées de cette infrastructure sont celles des filières « Oignon » et « autres filières ». La proportion d'OPF ne disposant pas d'un siège varie de 71% pour la filière « Oignon » à 0% pour la filière « Gomme arabique ». Par ailleurs près de 87% des OPF œuvrant dans la filière « bétail sur pied » ne possèdent pas d'abreuvoir. De même près de 88% des OPF exerçant dans la filière « oignon » ne disposent pas de système de canalisation pour irrigation. Cette ressource n'est également pas disponible au niveau de 97% des OPF de la filière Niébé. Cette forte proportion peut s'expliquer par le fait que la quasi-totalité des OPF de la filière « Niébé » pratique de l'agriculture pluviale.

Une infrastructure particulièrement importante pour les OPF de la filière « Bétail sur pied » qu'est le silo (lieu de stockage d'aliments pour bétail) est absente dans neuf (9) OPF sur dix (10) de la filière. De même la voiture n'est détenue que par quelques rares OPF des filières « Peaux et cuirs » et « Niébé ».

Ainsi, les OPF dans leur écrasante majorité manquent de ressources matérielles qui leur sont souvent nécessaires eu égard à la filière dans laquelle elles exercent.

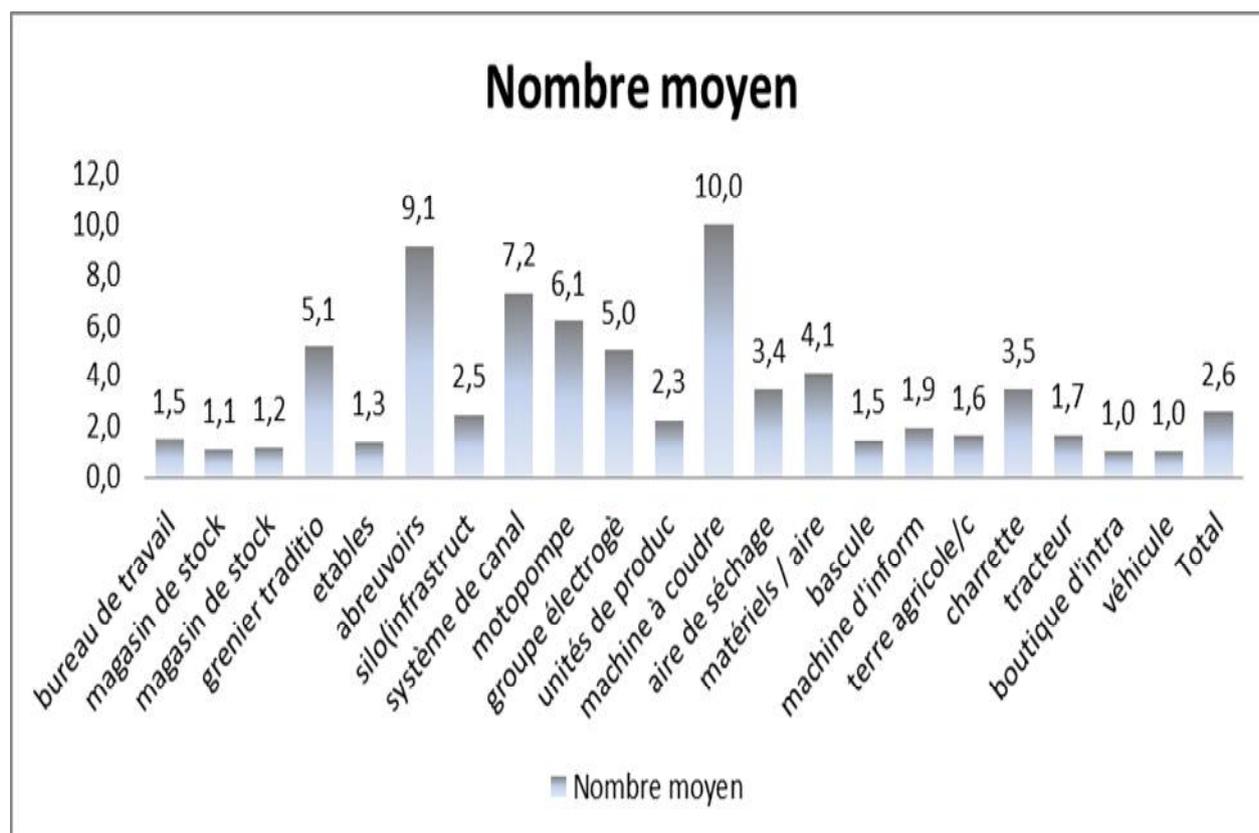
**Tableau 9 : Disponibilité (%) des ressources matérielles au niveau des OPF**

Possède le matériel/Infrastructure ?	Filière de l'OPF															
	Oignon		Niébé		Bétail sur pied		viande de bétail		peaux et cuirs		gomme arabique		sésame		Autre	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Bureau de travail/ siège	28,6	71,4	67,4	32,6	62,7	37,3	71,4	28,6	70,0	30,0	100,0	0,0	50,0	50,0	35,4	64,6
Magasin de stockage de semences / fertile	13,0	87,0	27,0	73,0	14,3	85,7	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	20,3	79,7
Magasin de stockage de produits agricole	20,5	79,5	39,3	60,7	19,0	81,0	14,3	85,7	40,0	60,0	100,0	0,0	0,0	100,0	22,8	77,2
Grenier traditionnel	9,9	90,1	4,5	95,5	0,8	99,2	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	2,5	97,5
Etables	3,1	96,9	1,1	98,9	12,7	87,3	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	1,3	98,7
Abreuvoirs	1,9	98,1	1,1	98,9	13,5	86,5	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	2,5	97,5
Silo (infrastructure de stockage de foin/	2,5	97,5	2,2	97,8	9,5	90,5	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	5,1	94,9
Système de canalisation pour irrigation	12,4	87,6	3,4	96,6	2,4	97,6	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	8,9	91,1
Motopompe	32,3	67,7	1,1	98,9	1,6	98,4	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	16,5	83,5
Groupe électrogène	1,9	98,1	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Unités de production de semences améliorées	1,2	98,8	7,9	92,1	0,8	99,2	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	2,5	97,5
Machine à coudre des sacs	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	1,3	98,7
Aire de séchage	1,2	98,8	2,2	97,8	0,0	100,0	7,1	92,9	40,0	60,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Matériels / aires séchage	1,9	98,1	1,1	98,9	0,0	100,0	14,3	85,7	20,0	80,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Bascule	1,2	98,8	7,9	92,1	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	5,1	94,9
Machine d'information	1,2	98,8	4,5	95,5	1,6	98,4	7,1	92,9	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	5,1	94,9
Terre agricole/champs	18,0	82,0	24,7	75,3	9,5	90,5	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	24,1	75,9
Charrette	13,0	87,0	16,9	83,1	7,1	92,9	0,0	100,0	10,0	90,0	0,0	100,0	0,0	100,0	10,1	89,9
Tracteur	0,6	99,4	2,2	97,8	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Boutique d'intrants	3,1	96,9	7,9	92,1	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	3,8	96,2
Véhicule	0,0	100,0	1,1	98,9	0,0	100,0	0,0	100,0	20,0	80,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0

La figure N°3 ci-dessous présente le nombre moyen de ressources possédées par OPF. Cette moyenne est calculée, pour chaque type de ressource, uniquement sur les OPF qui disposent de cette ressource. Un tableau donnant le nombre moyen (calculé sur toutes les OPF) de ressources matérielles possédées par les OPF par type de ressource et par filière est fourni en annexe.

Cette figure indique par exemple que les OPF qui possèdent de machines à coudre des sacs en possèdent en moyenne 10 par OPF. De même le nombre moyen de ressources telles que l'abreuvoir, le système de canalisation, la motopompe, le grenier traditionnel et groupe électrogène est assez élevé chez les OPF qui les possèdent.

**Figure 3: Nombre moyen de ressources possédées par les OPF selon le type de ressource**



### 1.6.2 Disponibilité de ressources financières

Le compte bancaire ou de microfinance est un outil très important pour la bonne gestion d'une OPF. En effet, en plus de sécuriser ses ressources financières, il est également indispensable pour toute OPF aspirant à l'obtention d'un crédit auprès d'une banque ou d'une institution de microfinance. En dépit de l'importance avérée de cet outil, environ quatre (4) OPF sur dix (10) n'en possèdent pas. Cette proportion varie cependant d'une filière à une autre. Ainsi, les plus fortes proportions d'OPF ne possédant pas de compte bancaire sont dans les filières niébé (50,6%), sésame (50%) et oignon (44,4%). Pour les autres filières, la proportion varie de 0 % pour la filière gomme arabique à 43% pour les « autres filières ».

**Tableau 10 : Disponibilité (%) de compte bancaire par type d'OPF**

Filière de l'OPF	Possession d'un compte bancaire ou de micro-finance?		
	Oui	Non	Total
Oignon	55,6	44,4	100
Niébé	49,4	50,6	100
Bétails sur pieds	64,0	36,0	100
Viande de bétail	85,7	14,3	100
Peaux et cuirs	70,0	30,0	100
Gomme arabique	100,0	0,0	100
Sésame	50,0	50,0	100
Autre	56,6	43,4	100
Total	58,1	41,9	100

Qu'une OPF dispose d'un compte bancaire ou non, la question sur la possession d'un compte d'épargne lui a été posée. Il en résulte, comme l'indique le tableau N°12 ci-dessous, qu'environ quatre (4) OPF sur dix (10) ne disposent pas d'argent épargné. A ce niveau également, la proportion d'OPF disposant d'une épargne varie selon la filière. Ainsi, pour les filières gomme arabique, cuirs et peaux, bétail sur pied, viande de bétail et niébé ce sont respectivement 100%, 80%, 71,4%, 64,3% et 63% des OPF qui disposent d'une épargne. La proportion d'OPF possédant une épargne est également assez élevée dans les filières oignon (54%) et autre (54%).

**Tableau 11 : Disponibilité (%) d'une épargne au niveau des différents types d'OPF**

Votre OPF possède-t-elle de l'épargne?	Filière de l'OPF								
	oignon	niébé	bétails sur pieds	viande de bétail	peaux et cuirs	gomme arabique	sésame	autre	Ensemble
Oui	53,9	62,9	71,4	64,3	80,0	100,0	50,0	54,0	61,2
Non	46,1	37,1	28,6	35,7	20,0	0,0	50,0	46,1	38,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La distribution des montants moyens (calculés pour les OPF disposant d'une épargne) de l'épargne par OPF et par filière est consignée dans le tableau N°12 ci-dessous. Les données du tableau indiquent qu'en moyenne, une OPF possède en épargne près de 250 000 FCFA. Des écarts existent cependant entre les montants moyens observés au niveau des différentes filières. En effet, les montants moyens les plus élevés sont observés au niveau des filières peaux et cuirs (842 281 FCFA par OPF), niébé (312 779 FCFA) et bétail sur pied (267 141 FCFA). Dans toutes

les autres filières le montant moyen épargné par OPF est inférieur à la moyenne globale.

**Tableau 12: Montant moyen épargné par OPF selon la filière**

Filière	Montant moyen de l'épargne (En FCFA) en 2012	Montant moyen de l'épargne (En FCFA) en 2015
	<b>Oignon</b>	190 139
<b>Niébé</b>	105 154	312 779
<b>Bétails sur pieds</b>	409 015	267 141
<b>Viande de bétail</b>	511 172	161 000
<b>Peaux et cuirs</b>	100 000	842 281
<b>Gomme arabique</b>	-	110 000
<b>Sésame</b>	145 083	-
<b>Autre</b>	117 839	240 119
<b>Total</b>	<b>257 540</b>	<b>248 675</b>

Les données du tableau N°13 ci-dessous donnent une indication du lieu de dépôt des épargnes des OPF qui en disposent. Il ressort de l'analyse des données de ce tableau qu'une proportion 41% des OPF détient leur épargne à domicile et seulement 55% garde leur épargne dans un compte logé dans une banque ou une institution de microfinance. L'analyse selon la possession d'un compte bancaire montre que près de neuf (9) OPF sur dix (10) ne possédant pas de compte bancaire gardent leurs épargnes à domicile. Ce qui est par contre surprenant c'est qu'environ une (1) OPF sur cinq (21,7%) possédant un compte bancaire garde son épargne à la maison et 13,3% des OPF gardent leur épargne dans le compte bancaire d'un membre de l'OPF tout en disposant de son propre compte.

**Tableau 13 : Lieux de dépôt des épargnes**

Est-ce que l'OPF possède un compte bancaire ou de microfinance?	A la maison	Banque/ Institution de microfinance de l'OPF	Banque/ Institution de microfinance d'un membre de l'OPF	Autre	Total
<b>Oui</b>	21,7	64,0	13,3	1,0	100
<b>Non</b>	87,1	0,0	2,4	10,6	100
<b>Ensemble</b>	41,0	45,1	10,1	3,8	100

## 1.7 Sources de revenus des OPF

Le tableau N° 14 ci-dessous fait ressortir les principales sources de revenus des OPF. L'analyse des données de ce tableau montre qu'avec 49,6%, les recettes provenant de la vente d'une partie de la production agricole demeurent la principale source de revenus des OPF. Elles constituent également la principale source de revenus pour les filières suivantes : les cuirs et peaux (100%), la gomme arabique (100%) l'oignon (52,9%), le niébé (50,9%). La deuxième (2<sup>ème</sup>) principale source de revenu des OPF est la cotisation des membres. Ces cotisations participent à hauteur de 35,2% dans les revenus des OPF. Ces cotisations constituent d'ailleurs la principale source de revenu pour la filière viande de bétail (53,9%).

**Tableau 14 : Répartition (%) des OPF selon la principale source de revenu et la filière**

Principale source de revenu	Filière de l'OPF								
	oignon	niébé	bétails sur pieds	viande de bétail	peaux et cuirs	gomme arabique	sésame	autre	Ensemble
Recettes de la vente	52,9	50,6	42,9	30,8	100,0	100,0	50,0	48,7	49,6
Cotisations	32,9	30,3	42,1	53,9	0,0	0,0	50,0	35,9	35,2
Assistance financière	3,9	2,3	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	2,5
Intérêt	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Frais d'utilisation/location	2,6	2,3	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7
Autre	7,7	14,6	11,1	15,4	0,0	0,0	0,0	12,8	10,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

## 1.8 Accès au crédit

Dans l'ensemble, comme le montrent les données du tableau N°15 ci-dessous, près de 82% des OPF n'ont pas eu accès au crédit depuis 2012. Par ailleurs, quelle que soit la filière considérée, le taux de non accessibilité au crédit est toujours très élevé, à l'exception de la filière gomme arabique. Cette dernière, de même que la filière Sésame sont toutefois sous représentées dans l'échantillon. Ainsi, mise à part la filière gomme arabique, la proportion d'OPF n'ayant pas accès au crédit varie de 80% pour la filière « peaux et cuirs » à près de 86% pour la filière viande de bétail.

**Tableau 15 : Accès au crédit**

Filière	Accès au crédit au moins une fois depuis 2012		
	oui	non	Total
Oignon	16,2	83,9	100
Niébé	19,3	80,7	100
Bétails sur pieds	19,8	80,2	100
Viande de bétail	14,3	85,7	100
Peaux et cuirs	20,0	80,0	100
Gomme arabique	100,0	0,0	100
Sésame	0,0	100,0	100
Autre	19,0	81,0	100
<b>Ensemble</b>	<b>18,3</b>	<b>81,7</b>	<b>100</b>

La répartition des OPF selon le nombre de crédits obtenus montre que plus de la moitié des 18,3% d'OPF ayant eu accès au crédit ne l'ont obtenu qu'une fois depuis 2012. Un peu plus de 7% des OPF ont obtenu du crédit deux (2) ou trois (3) fois depuis 2012. Les OPF ayant obtenu un crédit plus de trois (3) fois ne représentent qu'un point de pourcentage. Les filières « peaux et cuirs », « bétail sur pied » et « Niébé » sont celles dont les OPF ont le plus accès au crédit, près d'une (1) OPF sur cinq (5). Pour les autres filières, cette proportion reste en dessous de la moyenne globale.

**Tableau 16 : Répartition (en%) des OPF selon la filière et le nombre de crédits obtenus**

Filière	Nombre de crédits obtenus						Total
	0	1	2	3	4	5	
Oignon	83,9	6,8	4,4	5,0	0,0	0,0	100
Niébé	80,7	12,5	4,6	2,3	0,0	0,0	100
Bétails sur pieds	80,2	11,9	3,2	3,2	1,6	0,0	100
Viande de bétail	85,7	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Peaux et cuirs	80,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Gomme arabique	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100
Sésame	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autre	81,0	7,6	7,6	1,3	1,3	1,3	100
<b>Ensemble</b>	<b>81,7</b>	<b>9,8</b>	<b>4,4</b>	<b>3,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>100</b>

Le tableau N°17 ci-dessous donne la distribution du montant moyen des crédits obtenus par OPF. Il indique qu'en moyenne un crédit d'un montant de 754 131 FCFA a été accordé à chaque OPF. Selon la filière, il ressort que les OPF de la filière « gomme arabique » ont reçu en moyenne 4 150 000 FCFA par OPF, soit le montant moyen le plus élevé. Suivent ensuite les filières « viande de bétail » et « peaux et cuirs » avec respectivement 1 600 000 et 1 250 000 FCFA par OPF. Les montants moyens reçus par les OPF des filières « oignon » et « autres » sont également au-dessus de la moyenne globale.

**Tableau 17 : Montant moyen de crédit obtenu par OPF selon la filière**

Filière	Montant moyen des crédits (en FCFA)
oignon	866 061
niébé	557 193
bétails sur pieds	594 643
viande de bétail	1 600 000
peaux et cuirs	1 250 000
gomme arabique	4 150 000
sésame	0
autre	763 203
<b>Ensemble</b>	<b>754 131</b>

## 1.9 Partenariats externes des OPF

Cette section traite des partenariats qu'ont les OPF avec d'autres organisations. Il s'agit notamment du type de partenariat, de la répartition des OPF selon la filière et le nombre de partenariats et leur répartition selon le principal partenaire.

### 1.9.1 Types de partenariat

Les organisations des producteurs des filières (OPF) entretiennent des relations de partenariat avec des organismes ou organisations externes comme relevé dans le tableau N°18 ci-dessous. Ces relations de partenariat sont surtout techniques (60,2%). Elles sont également de type institutionnel ou organisationnel (10,6%), financier (9,2%) et commercial (6,3%)

**Tableau 18 : Caractéristiques des partenariats externes des OPF**

Type partenariat	%
Technique	60,2
Institutionnel/organisationnel	10,6
Financier	9,2
Commercial	6,3
Autre	13,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

## 1.9.2 le nombre de partenariats par filière

L'analyse du tableau N°19 ci-dessous donnant la répartition des OPF selon la filière et le nombre de partenariats montre que dans l'ensemble plus de la moitié (53,4%) des OPF n'a pas eu de partenariat depuis 2012. Cette proportion varie d'une filière à une autre. Elle est plus élevée au niveau des filières bétail sur pied (64,3%) et niébé (57%). Au niveau des autres filières, elle est d'une (1) OPF sur deux (2) à l'exception de la filière gomme arabique. La filière oignon est celle où les OPF ont le plus bénéficié de relations de partenariat. En effet, 41,6% des OPF de cette filière ont bénéficié d'un partenariat externe, celles ayant bénéficié de deux partenariats représentent 8% des OPF de cette filière. En outre, la filière oignon est avec celle constituée des « autres filières » celle qui enregistre la plus forte proportion, 5% d'OPF bénéficiant de 3 partenariats externes.

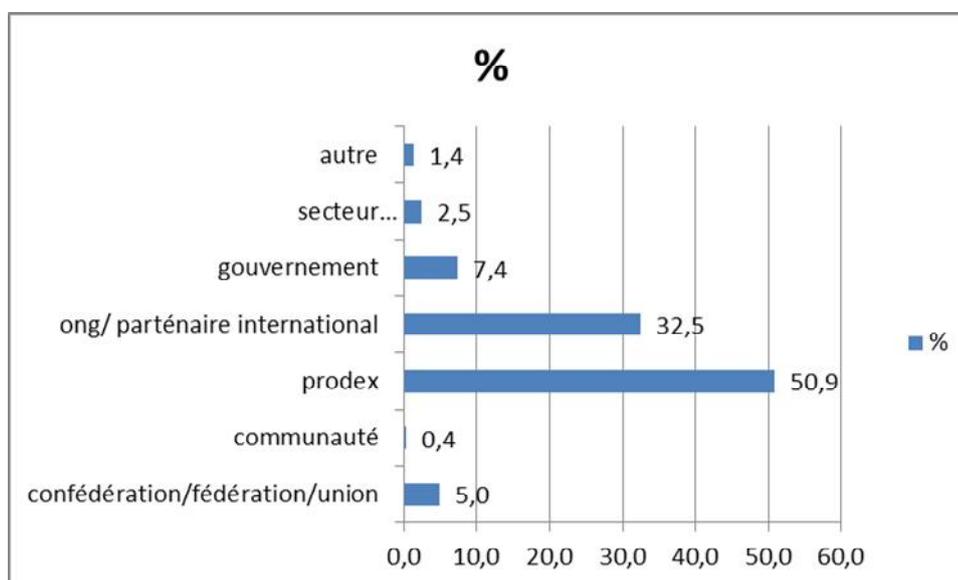
Par ailleurs, 38,1% de l'ensemble des OPF a bénéficié d'un seul partenariat et celles ayant bénéficié de deux ou trois partenariats représentent un peu moins de 9% de l'ensemble des OPF.

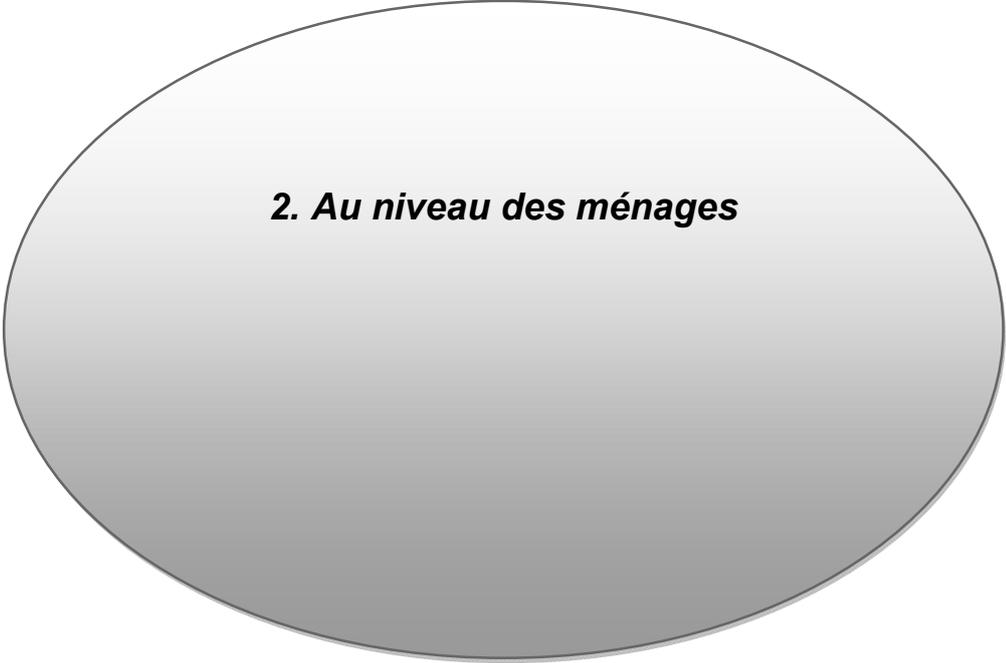
**Tableau 19 : Répartition (en%) des OPF selon la filière et le nombre de partenariats**

Filière de l'OPF	Nombre de partenariat				
	0	1	2	3	Total
Oignon	45,3	41,6	8,1	5,0	100
Niébé	56,8	38,6	4,6	0,0	100
Bétaïls sur pieds	64,3	31,7	4,0	0,0	100
Viande de bétail	50,0	42,9	7,1	0,0	100
Peaux et cuirs	50,0	40,0	10,0	0,0	100
Gomme arabique	0,0	100,0	0,0	0,0	100
Sésame	50,0	50,0	0,0	0,0	100
Autre	50,6	38,0	6,3	5,1	100
<b>Total</b>	<b>53,4</b>	<b>38,1</b>	<b>6,0</b>	<b>2,5</b>	<b>100</b>

La figure N°4 ci-dessous montre que le PRODEX constitue le principal partenaire des OPF. En effet, 51% des OPF ont bénéficié d'au moins un partenariat avec le projet. Les ONG et autres partenaires internationaux arrivent en seconde position en constituant le principal partenaire pour plus de 32% des OPF ayant connu au moins un partenariat externe.

**Figure 4 : Répartition (en %) des OPF ayant bénéficié de partenariats selon le principal partenaire**





***2. Au niveau des ménages***

## **2.1. Caractéristique des ménages des membres des OPF**

Cette section renseigne sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques à savoir le sexe, le niveau d'instruction, la principale occupation et les sources de revenu des ménages des membres des OPF. Il convient tout d'abord de rappeler que l'enquête a porté sur 3992 ménages tout comme en 2012. Certains ménages, compte tenu d'un certain nombre de facteurs tels que le changement de lieu de résidence, la disparition des OPF d'appartenance et l'insécurité résiduelle, ont été remplacés. Ce remplacement a concerné 154 ménages soit 4% de l'effectif.

Dans l'ensemble, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes dans les ménages des OPF échantillon (50,5% contre 49,5% pour les femmes). Cette tendance s'observe dans cinq (5) régions sur les huit (8) à savoir Agadez, Dosso, Tahoua, Zinder et Niamey.

Par ailleurs, les ménages des membres des OPF se caractérisent par une proportion plus importante des individus ayant un niveau d'instruction primaire (63%) contrairement au niveau supérieur qui n'est que de 1,4% pour l'ensemble des régions. Enfin, les niveaux secondaire, coranique, et alphabétisation représentent respectivement 23,4%, 9,6% et 0,7%.

La population enquêtée est occupée par diverses activités. L'agriculture est l'activité la plus dominante (28,1%). On retrouve aussi des commerçants (10,4%), des éleveurs (3,8%), des fonctionnaires (1,5%), des artisans (2,3%), des domestiques (0,4%) et des tanneurs (0,1%).

**Tableau 20 : Caractéristiques des ménages des membres des OPF**

<i>Caractéristiques sociodémographiques des ménages</i>	<b>Agadez</b>	<b>Diffa</b>	<b>Dosso</b>	<b>Maradi</b>	<b>Tahoua</b>	<b>Tillabéri</b>	<b>Zinder</b>	<b>Niamey</b>	<b>Total</b>
<b>Sexe</b>									
Masculin	53.1	46.2	50.2	49.6	52.1	46.4	50.9	51.6	<b>50.5</b>
Féminin	46.9	53.8	49.8	50.4	47.9	53.6	49.1	48.4	<b>49.5</b>
Taille moyenne	5.4	7.0	7.6	8.4	7.3	7.4	7.2	9.0	<b>7.6</b>
Age moyenne des CM	49.6	53.4	55.3	51.7	52.1	55.9	51.1	49.3	<b>52.0</b>
<b>Niveau d'instruction (%)</b>									
Aucun	1.0	1.4	4.2	1.3	2.2	4.3	1.9	2.6	<b>2.0</b>
Primaire inachevé	20.0	71.0	15.7	19.6	16.3	22.1	25.8	18.7	<b>19.9</b>
Primaire achevé	2.5	2.9	12.1	3.2	5.9	4.0	4.4	4.7	<b>4.5</b>
Primaire en cours	25.7	1.4	39.0	43.0	38.1	44.3	29.8	35.1	<b>38.6</b>
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	28.0	20.3	17.4	19.5	19.9	15.7	22.2	23.9	<b>20.2</b>
Secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle	4.8	1.4	2.5	3.5	2.9	1.8	3.0	6.7	<b>3.2</b>
Supérieur	3.5	1.4	1.5	1.1	1.2	1.0	2.1	1.6	<b>1.4</b>
Ecole coranique	13.1	0.0	7.2	7.9	13.4	6.0	10.2	5.7	<b>9.6</b>
Alphabétisation	1.5	0.0	0.4	0.9	0.2	0.8	0.8	1.0	<b>0.7</b>
<b>Principale occupation (%)</b>									
Agriculteur	7.4	33.1	46.2	19.6	43.2	31.4	21.6	15.0	<b>28.1</b>
Eleveur	28.7	0.0	0.9	2.7	4.4	0.9	1.6	0.2	<b>3.8</b>
Ménagère	7.4	4.2	11.5	14.0	13.7	27.8	8.8	21.7	<b>14.0</b>
Fonctionnaire d'Etat	1.8	0.8	1.7	1.2	1.7	1.1	2.5	0.9	<b>1.5</b>
Elève/Etudiant	30.1	3.4	19.8	33.1	7.2	24.2	28.3	34.3	<b>26.4</b>
Commerçant	10.5	2.5	5.2	12.3	7.8	3.5	17.6	5.7	<b>10.4</b>
Artisan	6.0	17.8	0.4	1.5	2.1	1.7	3.5	3.8	<b>2.3</b>
Tanneur	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.6	0.3	1.3	<b>0.1</b>
Domestiques	0.3	0.0	1.2	0.2	0.9	7.0	0.2	0.0	<b>0.4</b>
Sans occupation précise	3.8	33.9	11.9	10.7	6.5	1.9	12.2	7.1	<b>9.2</b>
Autre	3.9	4.2	1.2	4.5	2.4	0.0	3.2	10.0	<b>3.6</b>

## **2.2 Source de revenu des ménages**

Les ménages s'adonnent à diverses activités lucratives dans le but de subvenir naturellement à leurs besoins quotidiens. Ainsi 58,7% des membres de ces

ménages concourent au revenu de leurs ménages respectifs contre 44,8% en 2012. Plus de la moitié des membres des ménages contribue au revenu des ménages dans toutes les régions sauf à Niamey. Le tableau N°21 ci-dessous montre que la principale source de revenu de la plupart de ces ménages est l'agriculture avec une proportion de 54% devant le commerce 15,4%. Certains membres de ménage font recours à des activités comme l'élevage (6,4%), la fonction publique ou privé (3,6%), la boucherie (4%) et bien d'autres.

**Tableau 21 : Source de revenus des ménages (%)**

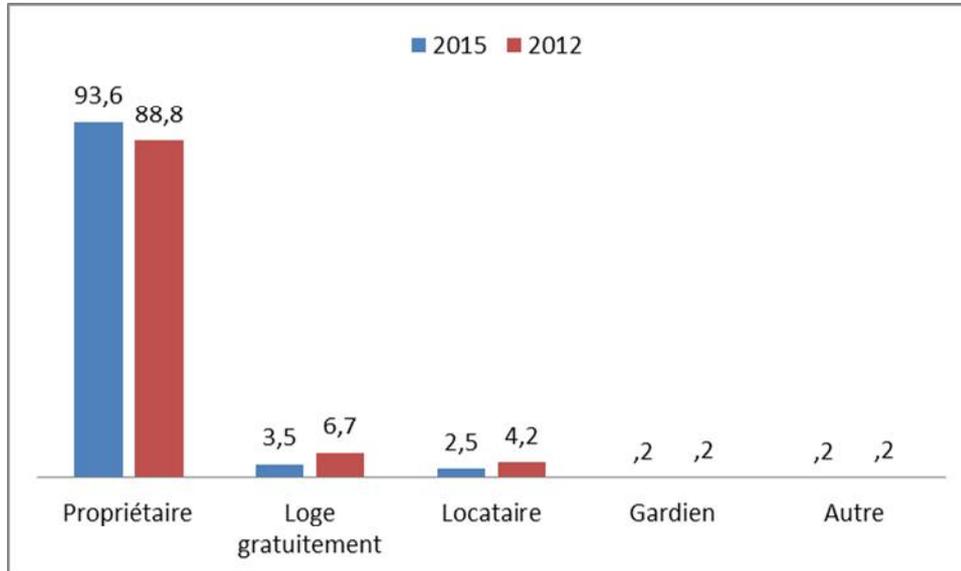
	Agadez	Difa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéry	Zinder	Niamey	Total
<b>Contribution au revenu du ménage</b>	63.8	62.7	66.3	50.3	67.2	67.6	61.2	42.1	<b>58.7</b>
<b>Principale source de revenus du ménage</b>									
Agriculture	9.2	60.7	66.2	53.9	61.3	64.6	46.9	36.3	<b>54.0</b>
Elevage	50.8	0.0	0.0	3.5.8.3	1.5	1.9	0.0	0.0	<b>6.8</b>
Commerce	16.8	10.7	12.0	17.4	11.0	13.1	23.0	16.8	<b>15.4</b>
Artisanat	4.9	10.7	1.4	2.1	2.0	2.2	3.6	10.9	<b>2.7</b>
Boucherie	0.5	0.0	0.0	5.7	2.4	2.2	4.2	14.9	<b>4.0</b>
Bucheron	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.7	0.8	0.0	<b>0.5</b>
Mécanique	0.5	0.0	0.0	0.8	0.3	0.4	0.8	1.0	<b>0.6</b>
Maçon	3.8	0.0	0.7	1.2	0.4	1.1	1.3	1.0	<b>1.0</b>
Transporteur	2.7	0.0	0.7	1.0	1.1	0.7	1.9	0.0	<b>1.2</b>
Berger	2.7	0.0	16.9	0.2	1.3	0.0	0.2	0.0	<b>1.3</b>
Griot	0.5	7.1	0.0	0.4	0.3	0.0	0.6	0.0	<b>0.4</b>
Guérisseur/Marabout	1.6	0.0	0.0	1.4	0.8	1.1	0.6	0.0	<b>1.0</b>
Forgeron	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	0.7	0.4	0.0	<b>0.3</b>
Fonction publique/Salarié	4.3	4.3	0.0	3.5	3.5	2.6	4.9	5.9	<b>3.6</b>
Aucun	0.5	0.5	1.4	4.1	2.8	3.7	4.0	3.0	<b>3.3</b>
Autre	1.1	1.1	0.7	3.8	4.2	5.2	4.7	9.9	<b>4.0</b>
<b>Membre d'OPF</b>	33.4	36.2	29.6	28.1	28.7	30.6	25.1	20.8	<b>28.1</b>

## 2.3 Logement

### 2.3.1 Statut d'occupation de la maison

Le graphique N°5 ci-dessous montre que quasiment tous les ménages enquêtés sont propriétaires de leur logement (93,6%). Cependant, 3,5% sont logés gratuitement et 2,5% sont des locataires.

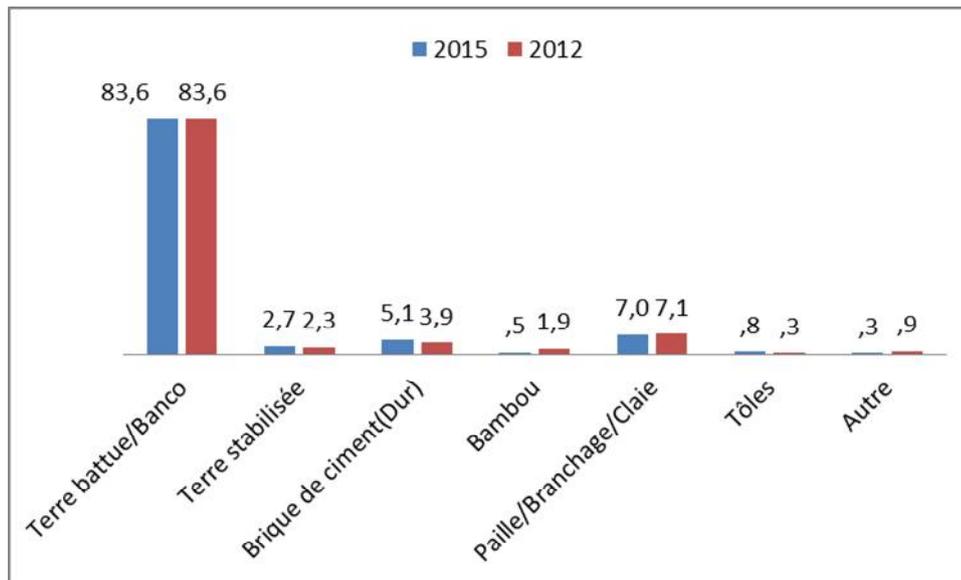
Figure 5: Statut d'occupation du logement (%)



### 2.3.2 Principal matériau des murs de la maison

Les murs des maisons des ménages enquêtés sont en majorité en terre battue ou en banco (83,6%). Un peu plus de 5,0% de ces ménages logent dans des maisons dont les murs sont en briques de ciment. Bien d'autres formes de maisons sont habitées par les ménages comme des maisons aux murs en terre stabilisée (2,7%), des maisons en bambous (0,5%), des maison en paille (7,0%) ou en tôles (0,8%).

Figure 6: Principal matériau des murs de la maison (%)



## 2.4 Sécurité alimentaire des ménages

### 2.4.1 Nombre de repas par jour selon la catégorie d'âge

L'analyse des données du tableau N°22 ci-dessous montre que le nombre moyen de repas pris par jour a augmenté pour tous les groupes de personnes, excepté pour les hommes et femmes âgés de plus de 18 ans, où la situation reste inchangée (2,9%). L'amélioration de la situation alimentaire des femmes enceintes est encore plus visible avec une moyenne de 8 repas par jour pour cette enquête contre 3 repas en 2012.

On peut aussi souligner l'amélioration de la situation alimentaire des ménages par le fait que très peu de ménages étaient restés sans nourriture (pendant les 30 derniers jours) pour les différentes catégories d'âge comparé à l'enquête de 2012. De la même manière, peu de ménages ont vu les différentes catégories d'âges rester toute une journée sans manger comparativement à l'enquête de 2012.

**Tableau 22 : Situation alimentaire des ménages par catégorie d'âge (%)**

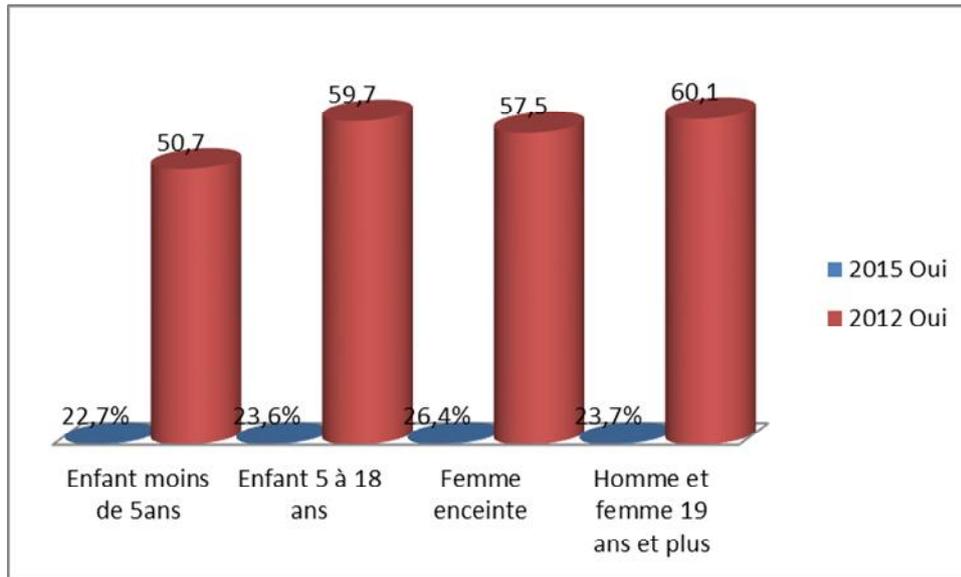
	Nombre moyen de repas		Occurrence dans les 30 derniers jours où la catégorie reste sans nourriture		Occurrence dans les 30 derniers jours où la catégorie reste toute une journée sans manger	
	2015	2012	2015	2012	2015	2012
Enfants de moins de 5ans	5,6	4,3	7,1	32,6	3,4	13
Membres de 5 à 18ans	3,6	3,2	7,4	38,8	4,2	17,5
Femmes enceintes	8,2	3,3	8,7	40,2	5,3	14,7
Hommes et femmes (> 18ans)	2,9	2,9	8,1	40,5	4,6	19,5

#### **2. 4.2. Disponibilité alimentaire des ménages par catégorie d'âge**

Le graphique N° 7 ci-dessous indique la proportion des ménages par tranche d'âges qui ont été confrontés au manque ou l'insuffisance de nourriture au cours de l'année 2015 comparé à la même situation en 2012.

L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages est visible pour toutes les catégories d'âge. La question ici est de savoir si au cours de l'année 2015, il est arrivé une période où le ménage ne disposait pas de nourriture pour les différentes catégories citées dans le graphique ci-dessous.

**Figure 7: Proportion des ménages par tranche d'âges qui ont été confrontés au manque ou l'insuffisance de nourriture (%)**

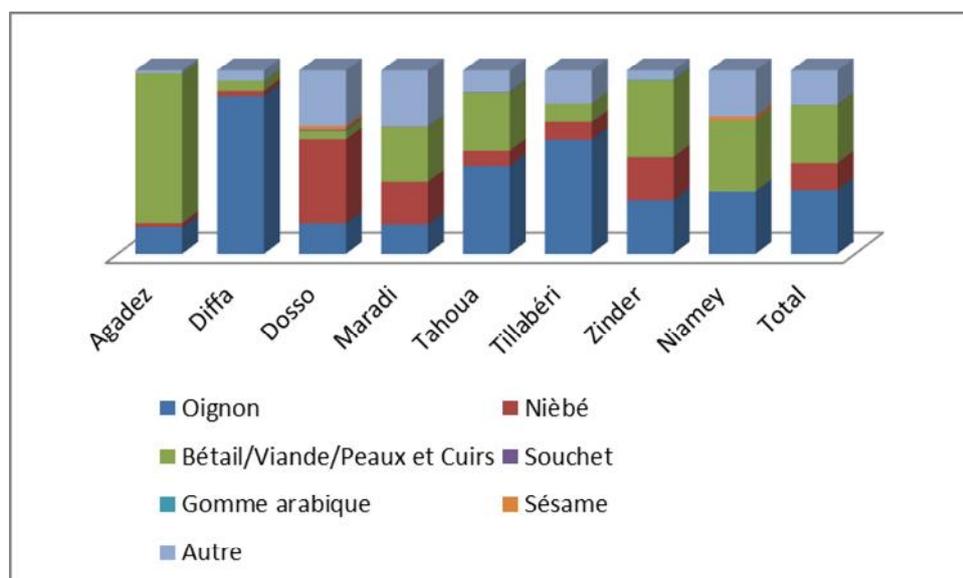


## 2.5 Adhésion

### 2.5.1 Filière d'intervention

Le graphique 8 ci-dessous donne la répartition des membres des ménages par filière d'intervention des OPF. Les trois (3) principales filières sont la filière oignon (35%), la filière bétail/viande/peaux et cuirs (31%) et la filière niébé (15%). Selon la région, on retrouve la filière oignon beaucoup plus à Diffa (86%), à Tillabéry (62%) et à Tahoua (48%). La filière bétail/viande/peaux et cuirs occupent beaucoup plus de personnes à Agadez (81%), à Zinder (41%) et à Niamey (38%). Et enfin, les régions où la filière niébé occupe le plus de personnes sont Dosso, Zinder et Maradi.

**Figure 8: Filière d'intervention des membres des ménages par région**



### 2.5.2 Principal maillon

Dans près de la moitié des OPF, des membres des ménages ont pour maillon principal la production végétale. Par ailleurs près d'un (1) sur quatre (4) de ces OPF travaille dans la production animale. A peu près 17% des OPF font principalement la commercialisation et vente des produits. Outre ces trois principaux maillons, on retrouve d'autres comme la transformation agroalimentaire (3,9%), le stockage et la conservation (1,4%) et la fourniture de services (0,3%).

Selon les régions, la production végétale occupe la première place dans toutes les régions sauf à Agadez où c'est la production animale qui vient en tête. Outre Agadez, les régions où on trouve plus de production animale sont Zinder (35,5%), Maradi (25,0%), et Tahoua (24,0%). La commercialisation est plus observée à Niamey, Tahoua et Tillabéry. La principale région pour la transformation agroalimentaire est Dosso.

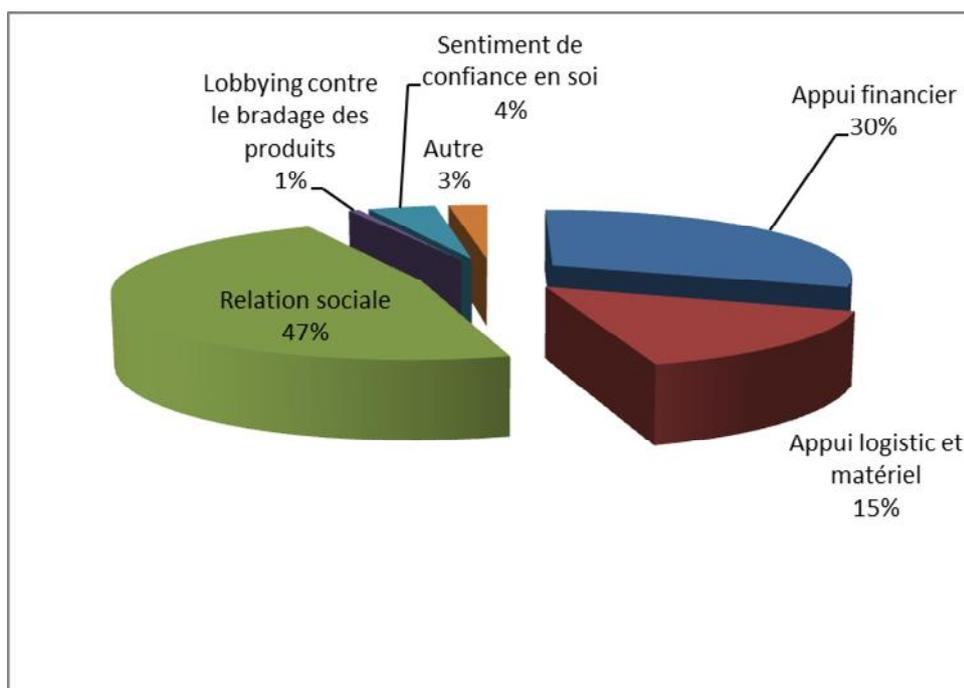
**Tableau 23 : Principal maillon des OPF des membres des ménages selon la région**

Région	Maillon principal						
	Production végétale	Production animale/ Elevage	Transformation agro-alimentaire	Stockage et Conservation	Commercialisation et vente	formations agricole. organisation des producteurs. etc.	Autre
<b>Agadez</b>	21.7	69.2	2.0	0.0	6.1	0.0	1.0
<b>Diffa</b>	88.9	8.3	0.0	0.0	0.0	0.0	2.8
<b>Dosso</b>	53.9	6.6	21.7	0.0	9.2	0.0	8.6
<b>Maradi</b>	52.8	25.0	3.5	1.1	10.8	0.6	6.2
<b>Tahoua</b>	44.7	24.0	1.6	2.7	24.5	0.2	2.3
<b>Tillabéry</b>	71.1	5.7	5.1	0.0	16.4	0.0	1.8
<b>Zinder</b>	41.6	35.5	9.0	0.8	12.2	0.0	0.8
<b>Niamey</b>	41.0	18.8	1.7	0.0	29.9	0.9	7.7
<b>Total</b>	<b>49.1</b>	<b>24.8</b>	<b>3.9</b>	<b>1.4</b>	<b>16.7</b>	<b>0.3</b>	<b>3.8</b>

### 2.5.3 Principal bénéfice avec l'OPF

Souvent, les membres des ménages bénéficient de certains avantages à travers leur appartenance aux OPF. Ainsi le graphique ci-dessous donne la répartition des différents types d'avantages acquis grâce à leur appartenance aux différentes OPF. La plupart des enquêtés ont avoué avoir bénéficié surtout d'une bonne relation sociale (47%) et d'autres par contre d'un appui financier (30%). En outre, ceux qui ont bénéficié de l'appui logistique et matériel, d'un sentiment de confiance en soi ou du lobbying contre le bradage des produits sont respectivement de l'ordre de 15%, 4% et 1%.

Figure 9: Avantage tiré de l'adhésion à l'OPF



## 2.6 Principales cultures réalisées sur les champs/jardins au cours de la dernière saison pluvieuse

Le tableau N°24 ci-dessous présente les différentes cultures réalisées par les ménages dans leurs champs ou dans leurs jardins au cours de la dernière grande saison pluvieuse qui a précédé l'enquête. Au total trois principales cultures ont été renseignées par champ. La culture principale de la majorité des ménages est le mil qui a occupé jusqu'à 76,1% des ménages. Ce taux vient confirmer la préférence des populations locales pour cette denrée qui représente l'aliment de base pour la plupart des nigériens. Cette forte adoption du mil se vérifie dans toutes les régions sauf Agadez où c'est l'oignon qui occupe la première place avec 76,5%. Le sorgho et le niébé pour cette dernière saison pluvieuse sont cultivés respectivement par 7,2% et 2,1% des ménages en tant que premières cultures. On trouve d'autres cultures qui ont intéressé les ménages mais avec des proportions moindres.

Le sorgho devient la deuxième principale culture des ménages (43,9%). Seuls quelques ménages exploitent le mil en tant que deuxième principale culture (2,3%).

La troisième culture selon l'enquête est le niébé avec 44,0%, suivi du sorgho (8,7%) et de l'arachide (4,8%). Ici on peut constater que beaucoup d'autres ménages n'ont pas de troisième culture.

**Tableau 24 : Principales cultures réalisées dans le champs/jardin au cours de la dernière saison pluvieuse par région**

Région	Aucune culture	Mill	Sorgho	Oignon	Nièbé	Sésame	Souchet	Gomme arabique	Riz	Arachide	Maraichage	Voandzou	Autres
<b>Première principale culture (%)</b>													
Agadez	0.0	5.9	0.0	76.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17.7
Diffa	4.3	39.1	0.0	39.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dosso	4.14	80.5	2.2	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	2.2	6.0	0.4	1.5	1.2
Maradi	6.7	79.0	5.8	1.0	2.3	0.1	0.5	0.0	0.0	2.4	1.4	0.1	1.0
Tahoua	6.3	76.3	10.7	2.8	2.3	0.1	0.0	0.0	0.2	0.7	0.0	0.1	0.2
Tillabéry	6.9	68.9	4.6	7.3	1.1	1.1	0.2	0.0	4.4	1.7	0.8	0.0	3.1
Zinder	10.5	85.8	2.1	0.0	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0
Niamey	10	44.0	2.0	5.0	1.0	0.0	0.0	1.0	3.0	0.0	20.0	0.0	14.0
<b>Total</b>	<b>6.6</b>	<b>76.1</b>	<b>7.2</b>	<b>2.8</b>	<b>2.1</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.7</b>	<b>1.7</b>	<b>1.0</b>	<b>0.2</b>	<b>1.3</b>
<b>Deuxième principale culture (%)</b>													
Agadez	58.8	0.0	5.9	5.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	23.5	0.0	5.9
Diffa	0.0	0.0	9.1	0.0	27.3	0.0	0.0	0.0	4.5	0.0	54.5	0.0	4.5
Dosso	11.3	1.6	24.2	0.0	54.3	0.0	0.0	1.6	0.4	1.6	0.0	1.6	3.5
Maradi	12.2	2.1	52.4	0.2	25.8	0.6	0.2	0.0	0.0	3.7	1.9	0.0	1.0
Tahoua	19.7	3.0	47.1	0.6	26.8	0.1	0.2	0.0	0.1	0.7	1.4	0.2	0.5
Tillabéry	30.7	1.0	12.5	0.6	45.3	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1	1.0	3.3
Zinder	2.9	0.6	64.1	0.0	29.4	0.6	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.6
Niamey	23.3	3.3	11.1	4.4	38.9	0.0	0.0	0.0	6.7	0.0	7.8	0.0	4.4
<b>Total</b>	<b>17.1</b>	<b>2.3</b>	<b>43.9</b>	<b>0.5</b>	<b>30.0</b>	<b>0.4</b>	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>	<b>0.2</b>	<b>1.8</b>	<b>2.2</b>	<b>0.3</b>	<b>1.2</b>
<b>Troisième principale culture (%)</b>													
Agadez	57.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	14.3	14.3	14.3
Diffa	13.6	0.0	0.0	4.5	9.1	9.1	0.0	0.0	0.0	4.5	4.5	0.0	9.1
Dosso	35.7	1.8	13.2	0.9	28.2	3.1	0.9	0.0	0.9	11.9	0.9	0.4	2.1
Maradi	25.3	1.4	10.9	0.5	51.8	1.5	0.6	0.0	0.0	6.3	0.2	0.0	1.4
Tahoua	39.9	0.6	7.1	1.6	46.0	0.5	0.1	0.0	0.1	3.0	0.3	0.1	0.9
Tillabéry	72.2	0.3	4.7	0.3	11.5	4.7	0.0	0.0	0.6	1.8	0.3	1.2	0.9
Zinder	16.4	0.0	7.9	0.6	61.8	4.2	0.0	0.0	0.0	6.1	2.4	0.0	0.6
Niamey	71.0	0.0	5.8	1.4	5.8	4.3	1.4	0.0	0.0	2.9	0.0	0.0	7.2
<b>Total</b>	<b>36.1</b>	<b>0.9</b>	<b>8.7</b>	<b>1.0</b>	<b>44.0</b>	<b>1.7</b>	<b>0.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0.1</b>	<b>4.8</b>	<b>0.4</b>	<b>0.2</b>	<b>1.0</b>

## 2.7 Principales cultures réalisées sur les champs/jardins au cours de la dernière campagne irriguée « contre saison »

L'oignon représente la principale culture au cours de la dernière contre saison (16,4%) notamment à Agadez (82,4%), Diffa (47,8%) et à Tahoua (26,1%). Le maraichage occupe la deuxième place avec 3,5% des ménages.

La deuxième culture principale de la plupart des ménages est le maraichage (34,0%). Le maraichage comme deuxième culture principale est beaucoup plus observé à Diffa (100%), Zinder (54,5%) et à Agadez (40,0%).

Le Niébé occupe la première place pour la troisième culture principale réalisée sur les terrains. On le retrouve à Maradi (9,2%) à Tahoua (4,2%) et à Tillabéry (3,3%).

**Tableau 25 : Principales cultures réalisées au cours de la dernière contre saison selon la région**

Région	Aucune culture	Mill	Sorgho	Oignon	Niébé	Sésame	Gomme arabique	Riz	Arachide	Marachag e	Voandzou	Autres
<b>Première culture principale (%)</b>												
Agadez	11.8	0.0	0.0	82.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.9
Diffa	39.1	0.0	0.0	47.8	13.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dosso	85.4	0.0	0.0	4.1	0.4	0.0	0.0	0.7	0.0	6.0	0.0	3.4
Maradi	81.1	5.4	0.4	7.8	0.3	0.0	0.1	0.0	0.5	3.4	0.0	0.9
Tahoua	69.6	1.8	0.1	26.1	0.5	0.0	0.0	0.0	0.1	1.7	0.0	0.1
Tillabéry	76.3	0.8	0.0	14.7	0.0	0.0	0.0	3.4	0.0	3.2	0.0	1.6
Zinder	82.6	0.5	0.0	11.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.7	0.0	0.5
Niamey	37.0	8.0	0.0	12.0	1.0	0.0	0.0	2.0	0.0	34.0	0.0	6.0
<b>Total</b>	<b>74.9</b>	<b>3.0</b>	<b>0.2</b>	<b>16.4</b>	<b>0.4</b>	0.0	<b>0.0</b>	<b>0.4</b>	<b>0.2</b>	<b>3.5</b>	<b>0.0</b>	<b>0.9</b>
<b>Deuxième culture principale (%)</b>												
Agadez	40.0	0.0	6.7	6.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	40.0	0.0	6.7
Diffa	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100	0.0	0.0
Dosso	33.3	0.0	0.0	17.9	2.6	0.0	5.1	10.3	0.0	25.6	0.0	5.1
Maradi	18.2	0.6	9.8	5.3	15.7	0.6	0.0	0.0	4.5	31.4	0.8	13.1
Tahoua	54.2	0.3	2.9	1.8	2.1	0.3	0.0	0.0	0.8	34.3	0.0	3.1
Tillabéry	50.8	0.0	0.0	4.0	2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	36.3	0.0	6.4
Zinder	6.1	9.1	0.0	9.1	6.1	0.0	0.0	0.0	0.0	54.5	0.0	15.1
Niamey	36.5	0.0	3.2	22.2	7.9	0.0	0.0	0.0	0.0	20.6	0.0	9.5
<b>Total</b>	<b>40.2</b>	<b>0.6</b>	<b>4.4</b>	<b>4.7</b>	<b>6.3</b>	<b>0.3</b>	<b>0.2</b>	<b>0.3</b>	<b>1.7</b>	<b>34.0</b>	<b>0.2</b>	<b>6.9</b>
<b>Troisième culture principale (%)</b>												
Agadez	77.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11.1	11.1
Diffa	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100
Dosso	57.7	3.8	0.0	3.8	0.0	7.7	3.8	3.8	0.0	0.0	0.0	15.4
Maradi	32.5	0.7	8.2	5.5	9.2	1.4	0.0	0.0	6.2	7.5	0.3	29.4
Tahoua	77.3	1.7	1.0	3.1	4.2	0.3	0.0	0.3	0.0	2.4	0.0	9.4
Tillabéry	70.5	0.0	1.6	3.3	3.3	0.0	0.0	1.6	0.0	4.9	0.0	14.7
Zinder	61.3	9.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.7	0.0	19.4
Niamey	87.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.2	0.0	0.0	10.0
<b>Total</b>	<b>57.3</b>	<b>1.4</b>	<b>3.7</b>	<b>3.7</b>	<b>5.4</b>	<b>0.9</b>	<b>0.1</b>	<b>0.4</b>	<b>2.5</b>	<b>4.6</b>	<b>0.3</b>	<b>13.4</b>

### 2.7.1 Principales sources d'eau d'irrigation utilisée en dehors de l'eau de pluie

En dehors de l'eau de pluie, certains ménages font recours à d'autres sources d'eau pour irriguer leurs champs. Le tableau N°26 ci-dessous montre qu'une grande partie de ces paysans n'utilise aucune autre source d'eau que l'eau de pluie (76,1%). Parmi les sources d'eau utilisées pour l'irrigation des champs, le puits est plus répandu (13,5%). On retrouve cette forme de source d'eau surtout à Agadez où 76,5% des ménages pratiquant l'agriculture l'utilisent. En plus du puits les paysans utilisent aussi le forage comme source d'eau pour l'irrigation le forage (6,0%), les cours d'eau (2,9%) et des retenues d'eau (1,5%).

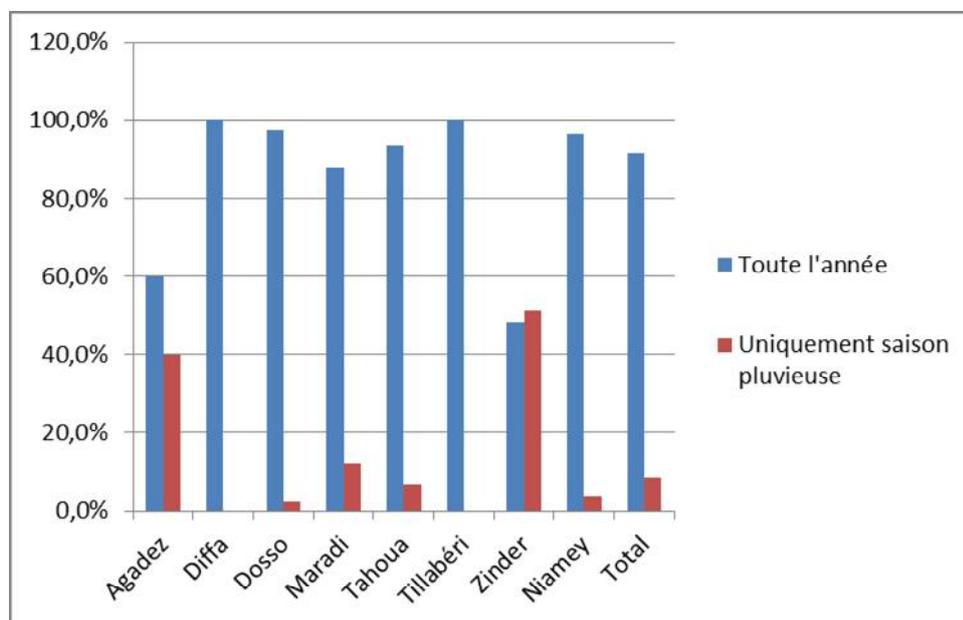
**Tableau 26 : Principale source d'eau utilisée en dehors de l'eau de pluie selon la région (%)**

Région	Cours d'eau	Puits	Forage	Retenue d'eau	Aucune autre source
Agadez	11.8	76.5	0.0	0.0	11.8
Diffa	4.3	4.3	56.5	0.0	34.8
Dosso	2.2	11.2	1.1	1.1	84.3
Maradi	1.2	8.9	3.1	0.7	86.2
Tahoua	1.8	18.7	11.0	0.4	68.1
Tillabéry	11.3	7.3	0.2	6.1	75.2
Zinder	9.5	6.8	1.6	0.5	81.6
Niamey	3.0	35.0	0.0	19.0	43.0
<b>Total</b>	<b>2.9</b>	<b>13.5</b>	<b>6.0</b>	<b>1.5</b>	<b>76.1</b>

### 2.7.2 Disponibilité et accessibilité des sources d'eau

La source d'eau est disponible et aussi accessible dans les champs/jardins toute l'année pour la grande majorité des ménages et des fois sur toute l'année pour certaines régions (Diffa et Tillabéry). La source d'eau est disponible et accessible uniquement en saison pluvieuse pour moins d'un (1) ménage sur dix (10). C'est à Agadez et à Zinder qu'il y a beaucoup plus de champs dépendant uniquement de la saison pluvieuse.

**Figure 10: Disponibilité et accessibilité de la source d'eau dans le champ selon la région**



### 2.7.3 Système d'irrigation utilisé par les ménages

Quatre systèmes d'irrigation ont été présentés aux ménages : le réseau californien, le dispositif de goutte à goutte, le système d'asperseur et la gravitation. Sur ces quatre (4) systèmes d'irrigation le réseau californien est le plus utilisé par les paysans comme le montrent les données du tableau N°28 ci-dessous. En effet, 44,7% utilisent le réseau californien. Ce qui montre une dynamique vers ce système d'irrigation qui était à 39,9% en 2012. Suivent ensuite le système de gravitation utilisé par 14,1% des paysans interrogés (ce système était de 33,5% en 2012, ce qui montre la tendance à son abandon), le dispositif de goutte à goutte à 9,7% connaît également une progression par rapport à 2012 (2,9%) de même le système d'aspersion 9,1% était à 2,9% en 2012. Parmi les ménages visités, il y en a qui n'utilisent point ces systèmes d'irrigation précités. Il y a donc une tendance des ménages à s'orienter vers l'utilisation de systèmes d'irrigation plus performants avec entre autres l'appui des projets comme le PRODEX.

**Tableau 27: Système d'irrigation utilisé par les ménages par région (%)**

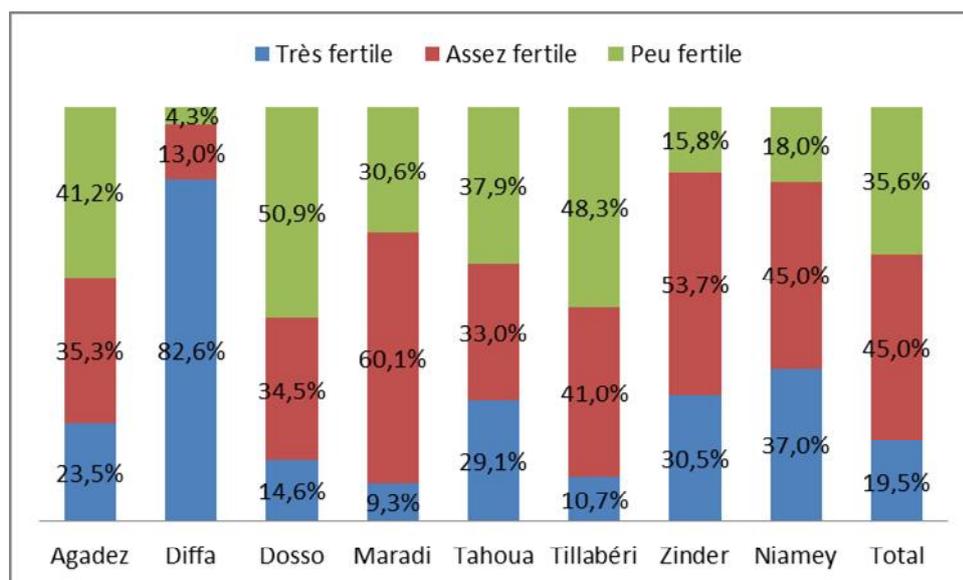
Région	Réseau californien	Dispositif de goutte à goutte	Système d'aspersion	Gravitation	Aucun
Agadez	20.0	13.3	53.3	13.3	0.0
Diffa	100	0.0	0.0	0.0	0.0
Dosso	11.9	11.9	7.1	33.3	35.7
Maradi	69.5	6.1	0.8	1.1	22.5
Tahoua	43.0	10.9	14.7	20.9	10.6
Tillabéry	24.6	8.5	.08	0.0	66.2
Zinder	40	8.6	0.0	42.9	8.6
Niamey	15.8	15.8	0.0	0.0	68.4
<b>Total</b>	<b>44.7</b>	<b>9.7</b>	<b>9.1</b>	<b>14.1</b>	<b>22.4</b>

### 2.8 Perception du niveau de fertilité des sols

Dans l'ensemble, 19,5% des ménages interrogés pensent que leurs terres sont très fertiles. Cependant, pour leur majorité, les champs sont assez fertiles (45,0%).

La perception de la fertilité selon les régions montre qu'une grande partie des répondants de la région de Diffa pense que les terres sont très fertiles (82,6%). Par contre à Dosso, on constate qu'environ un répondant sur deux pense que les terres sont peu fertiles. La fertilité des terres à Diffa est une réalité vu que la pression est moins forte que dans des régions comme Dosso où certaines zones à fortes pressions foncières ont les terres lessivées.

**Figure 11 : Perception du niveau de fertilité des sols selon la région (%)**



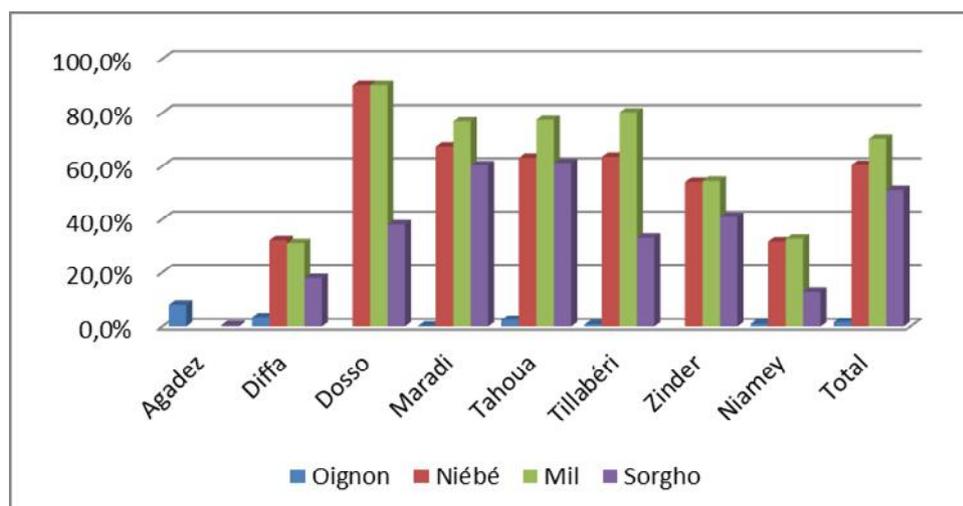
## 2.9 Production agricole de la dernière saison pluvieuse

Des informations sont recueillies au cours de cette enquête concernant la culture de l'oignon, du niébé, du mil, et du sorgho au cours de la dernière saison pluvieuse d'une part et de la dernière campagne irriguée de contre saison d'autre part. Ces informations sont relatives à la production, aux semences, à la fertilisation et à l'irrigation de ces cultures sus mentionnées.

### 2.9.1 Cultures produites par les ménages au cours de la dernière saison pluvieuse

Le graphique N°12 ci-dessous donne la proportion des ménages qui ont produit un certain nombre de cultures au cours de la dernière saison pluvieuse. Les principales cultures réalisées lors de cette saison sont le mil en première ligne, le niébé et le sorgho. L'oignon n'est quasiment pas cultivé en saison pluvieuse. C'est surtout à Agadez qu'on trouve la plus importante production dans cette période.

**Figure 12 : Cultures produites au cours de la saison pluvieuse par les ménages selon la région (%)**



### 2.9.2 Semences améliorées importées

Le tableau N° 28 renseigne sur l'utilisation des semences améliorées importées par région et par culture. Une région sur deux utilise des semences améliorées importées pour l'oignon. L'utilisation varie entre 20,0% (Agadez) et 100% (Niamey). Pour les trois autres cultures, on retrouve l'utilisation de la forme améliorée importée dans toutes les régions où elles sont produites sauf pour le sorgho à Diffa.

Comparé à l'enquête de 2012, on constate une baisse de l'utilisation de la semence améliorée importée par les ménages dans toutes les régions.

**Tableau 28 : Utilisation de la semence améliorée importée par culture et selon la région (%)**

	Oignon		Niébé		Mil		Sorgho	
	2012	2015	2012	2015	2012	2015	2012	2015
Agadez	69.2	20.0	100	-		-		-
Diffa	100	0.0	64.6	33.3		22.2		0.0
Dosso	100	-	74.6	9.4		10.2		3.7
Maradi	44.4	0.0	66.3	19.6		18.2		18.5
Tahoua	81.4	41.9	78.2	12.1		12.1		11.0
Tillabéri	100	50.0	85.6	7.0		7.8		12.4
Zinder	100	-	73	15.6		13.2		11.8
Niamey	-	100	42.3	37.5		18.2		15.4

### 2.9.3 Utilisation d'engrais

Les engrais sont des matières organiques ou minérales qui fournissent un ou plusieurs éléments nutritifs essentiels aux plantes. Aussi est-il nécessaire de se rendre compte de son utilisation par les paysans.

#### 2.9.3.1 Engrais chimiques

Plus de la moitié des ménages qui ont produit de l'oignon la dernière saison pluvieuse utilise de l'engrais chimique exception faite pour la région de Diffa. L'utilisation est d'ailleurs effective à Niamey et à Maradi. Pour les 3 dernières cultures, on remarque une forte utilisation de cet engrais à Dosso, à Maradi et surtout à Niamey pour la production du Niébé du sorgho et du mil.

On note une diminution de l'utilisation de l'engrais chimique pour la culture l'oignon dans deux (2) régions (Agadez et Tillabéry) si on compare avec les résultats de l'enquête de 2012. Par contre, les régions de Maradi et de Tahoua ont haussé l'utilisation de cet engrais. Par ailleurs, l'utilisation de l'engrais chimique pour la culture du niébé a augmenté dans presque toutes les régions sauf à Tillabéry et Zinder.

**Tableau 29 : Utilisation de l'engrais chimique par culture et selon la région (%)**

	Oignon		Niébé		Mil		Sorgho	
	2012	2015	2012	2015	2012	2015	2012	2015
Agadez	84.6	53.3	-	-		-		100
Diffa	-	0.0	14.6	22.2		11.1		0.0
Dosso	100	-	26.3	46.9		50.0		9.3
Maradi	72.2	100	33.3	40.2		40.1		42.9
Tahoua	81.4	87.1	22.4	32.2		27.7		25.7
Tillabéry	100	50.0	40.0	24.0		26.6		32.6
Zinder	60.0	-	27.2	22.2		21.3		20.6
Niamey	-	100	38.5	84.4		81.8		76.9

#### 2.9.3.2 Engrais organiques/fumure organique (fumier ou compost)

On constate une forte utilisation des engrais organiques par les ménages enquêtés.

**Tableau 30 : Utilisation de l'engrais organique par culture et selon la région (%)**

	Oignon		Niébé		Mil		Sorgho	
	2012	2015	2012	2015	2012	2015	2012	2015
Agadez	76.9	93.3	100	-		-		100
Diffa	100	0.0	75	55.6		55.6		40.0

Dosso	100	-	78.9	96.9		96.9		96.3
Maradi	100	66.7	80.6	81.9		81.4		84.0
Tahoua	62.8	61.3	67.4	67.6		61.9		61.2
Tillabéry	100	100	71.2	93.0		92.2		93.3
Zinder	80	-	86.4	65.9		66.2		66.7
Niamey	-	100	69.2	100		100		100

#### **2.9.4 Accompagnement à la production de la dernière saison pluvieuse**

Le tableau N°31 ci-dessous montre que certains ménages ont reçu des appuis venant de différents partenaires lors de la production de la dernière saison pluvieuse. Ainsi 32,1% des ménages déclarent avoir reçu un accompagnement du PRODEX pour leur culture d'oignon contre 4,4% en 2012. Les régions d'Agadez, de Maradi et de Niamey ont beaucoup plus bénéficié de cet appui. Il est aussi à relever une forte implication du PRODEX dans la production du niébé. En effet, les ménages accompagnés dans cette filière sont passés de 1,2% en 2012 à 3,0% en 2015.

**Tableau 31: Accompagnement lié à la production de la dernière saison pluvieuse (%)**

Culture	Région	PRODEX	Autres partenaires (ONG, FAO, PAM etc)	Gouvernement	Autres	Non
Oignon	Agadez	40,0	26,7	0,0	6,7	26,7
	Diffa	0,0	0,0	0,0	100	0,0
	Maradi	66,7	0,0	0,0	33,3	0,0
	Tahoua	25,8	19,4	0,0	6,5	48,4
	Tillabéri	0,0	0,0	0,0	0,0	100
	Niamey	100	0,0	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>32,1</b>	<b>18,9</b>	<b>0,0</b>	<b>9,4</b>	<b>39,6</b>
Niébé	Diffa	11,1	33,3	0,0	0,0	55,6
	Dosso	0,8	4,7	0,8	8,6	85,2
	Maradi	4,6	6,9	1,4	8,2	79,0
	Tahoua	2,3	7,2	1,6	6,3	82,7
	Tillabéri	1,2	11,1	0,0	4,7	83,0
	Zinder	0,7	18,5	0,0	1,5	79,3
	Niamey	6,3	3,1	0,0	9,4	81,3
	<b>Total</b>	<b>3,0</b>	<b>8,0</b>	<b>1,2</b>	<b>6,7</b>	<b>81,1</b>
Mil	Diffa	11,1	33,3	0,0	0,0	55,6
	Dosso	0,8	5,5	0,0	5,5	88,3
	Maradi	4,9	6,8	1,0	7,7	79,5
	Tahoua	1,8	6,6	1,4	7,1	83,1
	Tillabéri	0,9	13,3	1,4	6,4	78,0
	Zinder	0,7	17,6	0,0	2,2	79,4
	Niamey	6,1	3,0	3,0	6,1	81,8
	<b>Total</b>	<b>2,9</b>	<b>7,9</b>	<b>1,1</b>	<b>6,9</b>	<b>81,2</b>
Sorgho	Agadez	100	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diffa	0,0	40,0	0,0	0,0	60,0
	Dosso	1,9	0,0	0,0	0,0	98,1
	Maradi	5,6	6,0	1,3	7,4	79,7
	Tahoua	0,7	7,3	0,9	7,0	84,1
	Tillabéri	1,1	12,4	0,0	6,7	79,8
	Zinder	0,0	19,6	0,0	2,0	78,4
	Niamey	7,7	0,0	0,0	7,7	84,6
	<b>Total</b>	<b>2,8</b>	<b>7,6</b>	<b>0,9</b>	<b>6,6</b>	<b>82,1</b>

## 2.10 Stockage et conservation des produits végétaux

Cette partie du rapport traite des techniques adoptées par les ménages pour le stockage et la conservation des produits issus de leur labeur.

### 2.10.1 Formes de stockage et transformation des produits de la récolte

La forme principale de stockage de l'oignon est la forme brute ou naturelle du produit. En effet, le tableau N°32 ci-dessous montre que 93,7% des ménages utilisent cette forme de stockage. Cependant à Zinder, la forme la plus répandue est le stockage sous forme de grain, produit séché ou cuit.

Par contre pour le Niébé, la forme de stockage la plus développée est le grain ou produit séché ou encore produit cuit (70,9%). Près de 30% des ménages stockent le niébé sous sa forme brute.

Par ailleurs, le mil et le sorgho sont stockés sous leur forme brute par la majorité des ménages respectivement 69,7% et 70,3%. Près de 30% des ménages stockent le mil et le sorgho sous forme de graine.

**Tableau 32 : Principales formes de stockage des produits de la récolte (%)**

Culture	Région	Forme brut (naturel)	Grain/Graine/Produit séché/ Cuit	Transformation primaire (Farine, poudre etc.)	Transformation secondaire (huile, pâtes, etc.)	Autre
Oignon	Agadez	100	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diffa	100	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Maradi	94,2	4,7	0,0	0,0	1,2
	Tahoua	96,0	4,0	0,0	0,0	0,0
	Tillabéri	97,7	2,3	0,0	0,0	0,0
	Zinder	32,0	68,0	0,0	0,0	0,0
	Niamey	100	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	93,7	6,1	0,0	0,0	0,2
Niébé	Dosso	12,1	87,9	0,0	0,0	0,0
	Maradi	36,5	63,2	0,4	0,0	0,0
	Tahoua	29,4	69,4	1,0	0,2	0,0
	Tillabéri	29,3	70,7	0,0	0,0	0,0
	Zinder	2,1	96,9	1,0	0,0	0,0
	Niamey	12,0	84,0	0,0	0,0	4,0
	Total	28,4	70,9	0,6	0,1	0,1
Mil	Diffa	0,0	0,0	0,0	0,0	100
	Dosso	63,8	36,2	0,0	0,0	0,0
	Maradi	68,1	31,6	0,3	0,0	0,0
	Tahoua	79,0	20,6	0,3	0,0	0,1

	Tillabéri	80,6	19,4	0,0	0,0	0,0
	Zinder	6,7	91,3	1,9	0,0	0,0
	Niamey	59,3	40,7	0,0	0,0	0,0
	Total	69,7	29,9	0,3	0,0	0,1
Sorgho	Agadez	100	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diffa	0,0	0,0	0,0	0,0	100
	Dosso	92,6	7,4	0,0	0,0	0,0
	Maradi	65,4	34,6	0,0	0,0	0,0
	Tahoua	80,3	19,2	0,3	0,0	0,2
	Tillabéri	78,0	22,0	0,0	0,0	0,0
	Zinder	5,6	94,4	0,0	0,0	0,0
	Niamey	75,0	25,0	0,0	0,0	0,0
	Total	70,3	29,5	0,1	0,0	0,1
Autres	Agadez	100	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	64,6	25,0	10,4	0,0	0,0
	Maradi	62,1	35,5	0,8	1,6	0,0
	Tahoua	60,8	37,3	0,0	0,0	2,0
	Tillabéri	76,0	24,0	0,0	0,0	0,0
	Zinder	14,3	71,4	14,3	0,0	0,0
	Niamey	42,9	57,1	0,0	0,0	0,0
	Total	58,6	36,8	3,5	0,7	0,4

### 2.10.2 Conditionnement des produits de la récolte

Le Tableau N°33 ci-dessous montre que la grande majorité des ménages utilise le sac à jute pour le conditionnement de l'oignon (42,4%). Ensuite vient le sac plastique (5,6%) suivi du panier (4,7%). On trouve aussi des ménages qui n'utilisent aucun des objets précités (37,9%). Par contre pour le niébé, on constate que c'est le sac plastique (37,4%) et la bouteille/bidon (33,8%) qui sont les plus utilisés.

Cependant pour le mil et le sorgho, un peu plus de la moitié des ménages n'utilisent aucun des objets énumérés dans le tableau N°27 pour le conditionnement. Les ménages utilisent le sac plastique pour le conditionnement du mil (22,7%) et du sorgho (22,3%).

**Tableau 33 : Conditionnement des produits de la récolte (%)**

Culture	Région	Sac de jute	Sac plastique	Bouteille/bidon	Boîte plastique	Panier	Aucun
Oignon	Agadez	64,3	28,6	0,0	0,0	7,1	0,0
	Diffa	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	33,3
	Dosso	60,0	0,0	20,0	0,0	0,0	20,0
	Maradi	11,6	14,0	0,0	0,0	19,8	47,7
	Tahoua	58,3	4,2	0,5	0,2	2,1	25,7
	Tillabéri	5,7	0,0	1,1	0,0	3,4	85,2
	Zinder	8,0	8,0	0,0	0,0	4,0	64,0
	Niamey	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0
	<b>Total</b>	<b>42,4</b>	<b>5,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>4,7</b>	<b>37,9</b>
Niébé	Dosso	21,8	36,3	41,1	0,0	0,0	0,8
	Maradi	28,2	43,8	18,6	0,7	0,2	7,4
	Tahoua	15,6	36,5	37,8	0,2	0,4	7,2
	Tillabéri	8,5	4,9	74,4	3,7	0,0	7,3
	Zinder	12,5	41,7	44,8	0,0	1,0	0,0
	Niamey	0,0	12,0	68,0	12,0	0,0	8,0
	<b>Total</b>	<b>20,2</b>	<b>37,4</b>	<b>33,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>6,2</b>
Mil	Diffa	100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	4,6	32,3	0,0	0,0	0,0	59,2
	Maradi	14,5	26,4	0,4	0,1	0,4	46,9
	Tahoua	13,7	13,1	0,6	1,0	1,0	59,5
	Tillabéri	17,2	7,5	1,5	0,7	0,7	62,7
	Zinder	16,3	76,9	1,0	0,0	1,0	1,0
	Niamey	22,2	14,8	3,7	0,0	0,0	48,1
	<b>Total</b>	<b>14,0</b>	<b>22,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>51,4</b>
Sorgho	Agadez	0,0	100	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diffa	100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	5,6	1,9	0,0	0,0	0,0	92,6
	Maradi	16,5	29,4	0,7	0,2	1,0	43,6
	Tahoua	13,4	11,2	0,3	0,7	1,0	61,9
	Tillabéri	28,0	6,0	2,0	0,0	0,0	54,0
	Zinder	12,5	83,3	0,0	0,0	0,0	0,0
	Niamey	0,0	12,5	12,5	12,5	0,0	62,5
	<b>Total</b>	<b>14,9</b>	<b>22,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>51,6</b>

Culture	Région	Sac de jute	Sac plastique	Bouteille/bidon	Boîte plastique	Panier	Aucun
Autres	Agadez	100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	33,3	52,1	6,3	0,0	0,0	8,3
	Maradi	15,3	69,4	1,6	0,8	0,8	9,7
	Tahoua	29,4	43,1	0,0	0,0	7,8	15,7
	Tillabéri	28,0	52,0	8,0	0,0	0,0	12,0
	Zinder	17,9	50,0	0	0	17,9	10,7
	Niamey	0	57,1	0	28,6	0	14,3
	<b>Total</b>	<b>22,5</b>	<b>57,5</b>	<b>2,5</b>	<b>1,1</b>	<b>3,5</b>	<b>10,9</b>

### 2.10.3 Appui au stockage des produits de la récolte

Certains ménages membres des OPF ont reçu de l'appui pour le stockage des produits issus de l'agriculture. Ces appuis proviennent soit du PRODEX, du gouvernement soit des autres partenaires au développement.

L'analyse des données montre que 7,1% des ménages ont reçu l'appui de PRODEX pour la culture oignon. A Agadez, tous les ménages produisant de l'oignon ont reçu un appui pour le stockage. Outre le PRODEX, d'autres partenaires (ONG, organisme...) ont apporté leur soutien dans ce sens pour la culture oignon (3,0%).

Le stockage du niébé a aussi été appuyé par le gouvernement ou par les partenaires, même si cet appui semble être faible avec moins de 10% des ménages pour le gouvernement et les partenaires.

**Tableau 34 : Appui au stockage des produits de la récolte (%)**

Culture	Région	PRODEX	Autres partenaires (ONG,FAO, PAM)	Gouvernement	Non
Oignon	Agadez	100	0,0	0,0	0,0
	Dosso	0,0	0,0	0,0	100
	Maradi	9,7	1,4	0,0	88,9
	Tahoua	6,0	3,0	0,0	91,0
	Tillabéry	9,8	5,9	0,0	84,3
	Zinder	0,0	,0	0,0	100
	Niamey	0,0	,0	0,0	100
	<b>Total</b>	<b>7,1</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>89,9</b>
Niébé	Dosso	3,3	4,1	0,0	92,7
	Maradi	2,3	7,2	0,2	90,2
	Tahoua	2,3	3,3	0,2	94,1
	Tillabéri	4,0	4,0	2,7	89,3
	Zinder	3,3	21,7	0,0	75,0
	Niamey	4,8	0,0	0,0	95,2
	<b>Total</b>	<b>2,6</b>	<b>6,2</b>	<b>0,3</b>	<b>90,9</b>
Mil	Diffa	0,0	100	0,0	0,0
	Dosso	0,8	3,1	0,8	95,3
	Maradi	2,5	8,1	0,2	89,3
	Tahoua	1,9	3,4	0,1	94,6
	Tillabéri	3,2	5,6	0,8	90,5
	Zinder	0,0	15,2	0,0	84,8
	Niamey	4,0	0,0	0,0	96,0
	<b>Total</b>	<b>2,0</b>	<b>5,9</b>	<b>0,2</b>	<b>91,8</b>
Sorgho	Agadez	100	0,0	0,0	0,0
	Diffa	0,0	100	0,0	0,0
	Dosso	0,0	0,0	1,9	98,1
	Maradi	2,9	3,8	0,2	93,1
	Tahoua	1,1	3,5	0,2	95,3
	Tillabéri	0,0	6,1	0,0	93,9
	Zinder	0,0	11,8	0,0	88,2
	Niamey	0,0	0,0	0,0	100
	<b>Total</b>	<b>1,7</b>	<b>4,0</b>	<b>0,2</b>	<b>94,0</b>

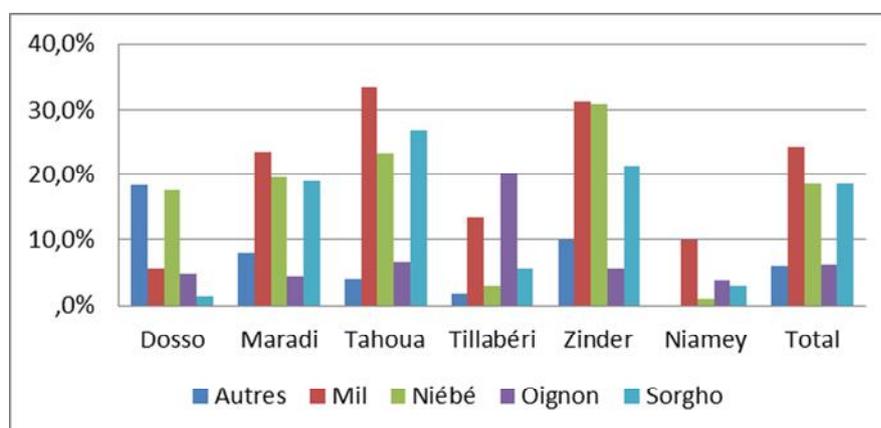
Culture	Région	PRODEX	Autres partenaires (ONG,FAO, PAM)	Gouvernement	Non
Autres	Agadez	0,0	0,0	0,0	100
	Dosso	4,2	2,1	2,1	91,7
	Maradi	4,2	6,3	0,0	89,6
	Tahoua	4,8	4,8	0,0	90,5
	Tillabéri	0,0	14,3	4,8	81,0
	Zinder	0,0	8,7	0,0	91,3
	Niamey	0,0	0,0	0,0	100
	<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>5,9</b>	<b>0,8</b>	<b>89,9</b>

## 2.11 Transformation des produits agricoles

### 2.11.1 Transformation des produits agricoles au cours des 12 derniers mois

Le graphique N°13 indique la proportion des ménages par régions qui ont transformé des produits agricoles au cours des 12 derniers mois. Dans l'ensemble, peu de ménages pratiquent la transformation des produits agricoles. Le produit le plus transformé est le mil (24,2%) suivi du niébé et du sorgho (pour chacun 15,5%). Pour l'oignon, c'est environ 6% des ménages qui ont fait la transformation.

Figure 13: Transformation des produits agricoles au cours des 12 derniers mois



### 2.11.2 Techniques de transformation des produits des différentes cultures

Le tableau N°35 ci-dessous montre les différentes techniques de transformation des produits des différentes cultures. Les ménages dans leur majorité utilisent une technique traditionnelle pour la transformation des produits agricoles. Pour l'oignon c'est la quasi-totalité des ménages qui font la transformation de façon traditionnelle. Moins de 2% des ménages font la transformation de l'oignon de

façon industrielle ou semi industrielle. S'agissant du mil, 78,5% des ménages utilisent une technique traditionnelle pour sa transformation. Ce pourcentage est de 69,4% pour le sorgho. En résumé très peu de ménages utilisent une technique industrielle ou même semi industrielle pour la transformation de leurs produits agricoles. Un accent doit donc être mis sur la modernisation des techniques de transformation des produits agricoles

**Tableau 35 : Technique de transformation des produits des différentes cultures**

Culture	Région	Traditionnelle	Semi-industrielle	Industrielle
Autres	Dosso	26,9	69,2	3,8
	Maradi	86,2	13,8	0,0
	Tahoua	98,0	2,0	0,0
	Tillabéri	60,0	40,0	0,0
	Zinder	68,0	32,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>78,5</b>	<b>21,0</b>	<b>0,5</b>
Mil	Dosso	50,0	0,0	50,0
	Maradi	41,5	54,8	3,7
	Tahoua	96,1	3,7	0,2
	Tillabéri	86,1	0,0	13,9
	Zinder	53,8	46,2	0,0
	Niamey	70,0	10,0	20,0
	<b>Total</b>	<b>72,5</b>	<b>24,8</b>	<b>2,7</b>
Niébé	Dosso	12,0	88,0	0,0
	Maradi	72,7	22,0	5,3
	Tahoua	96,8	2,8	0,4
	Tillabéri	87,5	0,0	12,5
	Zinder	46,8	53,2	0,0
	Niamey	100	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>78,3</b>	<b>19,5</b>	<b>2,3</b>
Oignon	Dosso	42,9	14,3	42,9
	Maradi	100	0,0	0,0
	Tahoua	100	0,0	0,0
	Tillabéri	100	0,0	0,0
	Zinder	92,9	7,1	0,0
	Niamey	100	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>97,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,4</b>
Sorgho	Dosso	0,0	0,0	100
	Maradi	34,4	61,5	4,1
	Tahoua	95,7	4,0	0,3
	Tillabéri	66,7	6,7	26,7
	Zinder	58,5	41,5	0,0
	Niamey	33,3	0,0	66,7
	<b>Total</b>	<b>69,4</b>	<b>27,7</b>	<b>2,9</b>

### ***2.11.3. Principal usage des produits issus de la transformation***

Les produits agricoles transformés sont principalement destinés à la consommation dans la plupart des ménages comme le montre le tableau 36 ci-dessous. En effet, l'oignon, le niébé et le sésame sont consommés respectivement par 68,5%, et 88,2% des ménages enquêtés. Le mil et le sorgho avec respectivement 97% et 98,7% sont principalement destinés à l'autoconsommation. Très peu donc de ces produits sont destinés à la vente. En effet, pour l'oignon par exemple, seulement 31,5% des ménages enquêtés déclarent vendre une partie de la production transformée. Ce pourcentage est de 11,8% pour le niébé, 3% pour le mil et seulement 1,3% pour le sorgho.

**Tableau 36 : Principale usages des produits issus de la transformation (%)**

Culture	Région	Vente	Consommation
Autres	Dosso	84,6	15,4
	Maradi	35,1	64,9
	Tahoua	18,0	82,0
	Tillabéri	20,0	80,0
	Zinder	60,0	40,0
	<b>Total</b>	<b>40,0</b>	<b>60,0</b>
Mil	Dosso	0,0	100,0
	Maradi	5,5	94,5
	Tahoua	2,0	98,0
	Tillabéri	0,0	100,0
	Zinder	1,3	98,7
	Niamey	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>3,0</b>	<b>97,0</b>	
Niébé	Dosso	100,0	0,0
	Maradi	14,1	85,9
	Tahoua	3,5	96,5
	Tillabéri	25,0	75,0
	Zinder	5,2	94,8
	Niamey	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>11,8</b>	<b>88,2</b>	
Oignon	Dosso	28,6	71,4
	Maradi	13,5	86,5
	Tahoua	23,2	76,8
	Tillabéri	53,7	46,3
	Zinder	57,1	42,9
	Niamey	50,0	50,0
<b>Total</b>	<b>31,5</b>	<b>68,5</b>	
Sorgho	Dosso	0,0	100,0
	Maradi	2,7	97,3
	Tahoua	,3	99,7
	Tillabéri	0,0	100,0
	Zinder	1,9	98,1
	Niamey	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>1,3</b>	<b>98,7</b>	

## 2.12 Vente de la production végétale du ménage au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, certains ménages ont vendu une partie de leur production agricole. L'oignon est le plus vendu par les ménages (28,8%). La proportion des ménages ayant vendu une partie de leur production varie d'une région à une autre comme le montre le tableau N°37 ci-dessous. La vente d'une partie de la production du niébé a également concerné toutes les régions du pays. En effet, au niveau national près d'un ménage sur dix (9,5%) a déclaré avoir vendu du niébé au cours des douze (12) derniers mois. Elle a concerné plus de ménages à Dosso (14,1%) et Maradi (13,9%). Le chou (8,4%) et la tomate (5,2%) arrivent après les deux premiers.

**Tableau 37 : Culture vendue au cours des 12 derniers mois (%)**

	Chou	Mil	Moringa	Niébé	Oignon	Sorgho	Tomate
Agadez	3,3	0,0	0,0	0,0	9,2	0,5	3,3
Diffa	28,6	0,0	14,3	3,6	42,9	0,0	0,0
Dosso	6,3	4,9	2,1	14,1	7,0	0,0	7,7
Maradi	5,0	4,2	1,4	13,9	15,2	2,1	2,1
Tahoua	9,7	1,6	0,2	8,9	46,2	1,3	7,5
Tillabéri	13,8	0,4	1,9	3,3	50,9	0,7	1,5
Zinder	8,4	2,4	0,0	5,6	11,2	1,2	8,4
Niamey	23,8	4,0	3,0	5,0	24,8	2,0	17,8
<b>Total</b>	<b>8,4</b>	<b>2,6</b>	<b>1,0</b>	<b>9,5</b>	<b>28,8</b>	<b>1,5</b>	<b>5,2</b>

### 2.12.1 Principal marché pour les produits agricoles

Quelles que soient la production agricole et les régions considérées, la quasi-totalité des ménages vendent leurs produits sur les marchés locaux. C'est l'oignon et la tomate qui sont les plus écoulés sur les marchés régionaux. Seuls l'oignon et le niébé sont exportés.

**Tableau 38 : Principal marché pour les produits agricoles (%)**

Culture	Région	Local	Régional	National	Pays limitrophes	Autres pays de l'Afrique
Chou	Agadez	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diffa	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Maradi	87,9	12,1	0,0	0,0	0,0
	Tahoua	99,2	0,8	0,0	0,0	0,0
	Tillabéri	97,3	2,7	0,0	0,0	0,0
	Zinder	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Niamey	79,2	20,8	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>95,0</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Mil	Dosso	85,7	14,3	0,0	0,0	0,0
	Maradi	95,9	4,1	0,0	0,0	0,0
	Tahoua	89,5	10,5	0,0	0,0	0,0
	Tillabéri	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Zinder	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Niamey	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>94,2</b>	<b>5,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Moringa	Diffa	75,0	25,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Maradi	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Tahoua	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Tillabéri	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Niamey	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>94,1</b>	<b>5,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Niébé	Diffa	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	90,0	10,0	0,0	0,0	0,0
	Maradi	95,7	4,3	0,0	0,0	0,0
	Tahoua	97,2	1,9	0,0	0,0	0,9
	Tillabéri	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Zinder	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Niamey	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>96,2</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>
Oignon	Agadez	82,4	17,6	0,0	0,0	0,0
	Diffa	83,3	8,3	0,0	8,3	0,0
	Dosso	80,0	20,0	0,0	0,0	0,0
	Maradi	81,4	18,6	0,0	0,0	0,0
	Tahoua	93,4	4,8	0,0	0,9	0,9
	Tillabéri	94,9	5,1	0,0	0,0	0,0
	Zinder	92,9	7,1	0,0	0,0	0,0
	Niamey	68,0	16,0	0,0	16,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>90,3</b>	<b>8,2</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>

Sorgho	Agadez	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Maradi	92,0	4,0	4,0	0,0	0,0
	Tahoua	93,8	6,3	0,0	0,0	0,0
	Tillabéri	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Zinder	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Niamey	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>93,9</b>	<b>4,1</b>	<b>2,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Tomate	Agadez	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dosso	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Maradi	95,8	4,2	0,0	0,0	0,0
	Tahoua	92,3	6,6	1,1	0,0	0,0
	Tillabéri	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Zinder	95,2	4,8	0,0	0,0	0,0
	Niamey	77,8	22,2	0,0	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>92,6</b>	<b>6,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

### 2.12.2. Accompagnement/appui technique à la vente des produits agricoles

Dans l'ensemble, très peu de ménages ont bénéficié d'un accompagnement dans la vente de leurs produits agricoles. En effet, quel que soit la filière plus de 80% des ménages n'ont pas été assistés. Toute de même, on constate une augmentation de l'appui du PRODEX comparativement à l'enquête de 2012. Pour le moringa, l'oignon et le sorgho, le PRODEX demeure le principal partenaire d'accompagnement ou d'appui technique à la vente des produits agricoles des ménages avec respectivement 5,9%, 7,4% et 8,2%. Les autres partenaires comme les ONG, le PAM et la FAO jouent un rôle non négligeable dans cet accompagnement des OPF. Ainsi, les ONG, le PAM et la FAO appuient techniquement les membres des ménages des OPF dans la vente des produits issus des filières chou (7,8%), mil (9,3%), niébé (9,1%) et tomate (9,1%).

**Tableau 39 : Accompagnement/appui technique liée à la vente des produits agricoles (%)**

		PRODEX	Autres partenaires ( ONG, FAO, PAM etc)	Gouvernement	Non
Chou	Agadez	33,3	33,3	0,0	33,3
	Diffa	0,0	37,5	0,0	62,5
	Dosso	0,0	0,0	0,0	100,0
	Maradi	6,9	1,7	0,0	91,4
	Tahoua	0,8	5,9	0,0	93,2
	Tillabéri	16,2	5,4	0,0	78,4
	Zinder	4,8	23,8	0,0	71,4
	Niamey	4,2	8,3	0,0	87,5
	<b>Total</b>	<b>5,3</b>	<b>7,8</b>	<b>0,0</b>	<b>86,8</b>
Mil	Dosso	0,0	0,0	0,0	100,0
	Maradi	0,0	12,2	0,0	87,8
	Tahoua	31,6	10,5	5,3	52,6
	Tillabéri	0,0	0,0	0,0	100,0
	Zinder	0,0	0,0	0,0	100,0
	Niamey	0,0	0,0	0,0	100,0
	<b>Total</b>	<b>7,0</b>	<b>9,3</b>	<b>1,2</b>	<b>82,6</b>
Moringa	Diffa	0,0	25,0	0,0	75,0
	Dosso	0,0	0,0	0,0	100,0
	Maradi	6,3	0,0	0,0	93,8
	Tahoua	0,0	0,0	0,0	100,0
	Tillabéri	0,0	0,0	0,0	100,0
	Niamey	33,3	0,0	0,0	66,7
	<b>Total</b>	<b>5,9</b>	<b>2,9</b>	<b>0,0</b>	<b>91,2</b>
Niébé	Diffa	0,0	100,0	0,0	0,0
	Dosso	0,0	5,0	0,0	95,0
	Maradi	1,2	7,4	0,0	91,4
	Tahoua	10,2	6,5	1,9	81,5
	Tillabéri	0,0	11,1	0,0	88,9
	Zinder	0,0	35,7	0,0	64,3
	Niamey	0,0	40,0	0,0	60,0
	<b>Total</b>	<b>4,1</b>	<b>9,1</b>	<b>0,6</b>	<b>86,2</b>
Oignon	Agadez	29,4	17,6	0,0	52,9
	Diffa	8,3	25,0	0,0	66,7
	Dosso	10,0	0,0	0,0	90,0
	Maradi	6,8	4,0	0,0	89,3
	Tahoua	5,2	4,6	0,2	90,0
	Tillabéri	11,7	3,6	0,0	84,7

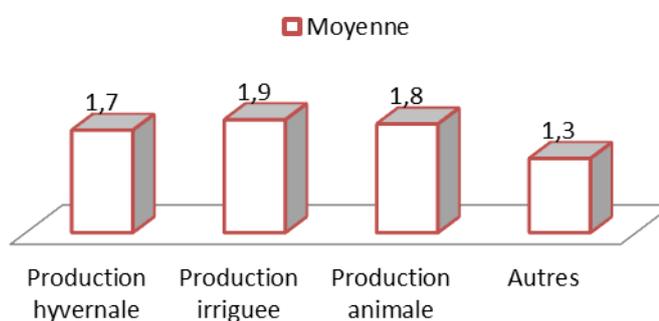
	Zinder	17,9	17,9	0,0	64,3
	Niamey	12,0	12,0	4,0	72,0
	<b>Total</b>	<b>7,4</b>	<b>5,4</b>	<b>0,2</b>	<b>87,0</b>
Sorgho	Agadez	100,0	0,0	0,0	0,0
	Maradi	0,0	0,0	0,0	100,0
	Tahoua	18,8	6,3	6,3	68,8
	Tillabéri	0,0	0,0	0,0	100,0
	Zinder	0,0	0,0	0,0	100,0
	Niamey	0,0	0,0	0,0	100,0
	<b>Total</b>	<b>8,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>87,8</b>
Tomate	Agadez	33,3	33,3	0,0	33,3
	Dosso	0,0	9,1	0,0	90,9
	Maradi	4,2	4,2	0,0	91,7
	Tahoua	3,3	4,4	0,0	92,3
	Tillabéri	25,0	25,0	0,0	50,0
	Zinder	4,8	23,8	0,0	71,4
	Niamey	0,0	11,1	0,0	88,9
	<b>Total</b>	<b>4,6</b>	<b>9,1</b>	<b>0,0</b>	<b>86,3</b>

## 2.13 Accès à l'assistance financière

### 2.13.1 Nombre d'assistances reçues par les ménages depuis 2012

Le graphique N°14 ci-dessous donne le nombre d'assistances reçues par les ménages pour les productions hivernale, irriguée et animale. En moyenne environ 2 assistances financières ont été reçues par les ménages depuis 2012 pour chacune des productions. Cet appui est presque identique pour toutes les productions. Il est de 1,7 assistance pour la production hivernale, 1,8 pour la production irriguée et 1,8 pour la production animale.

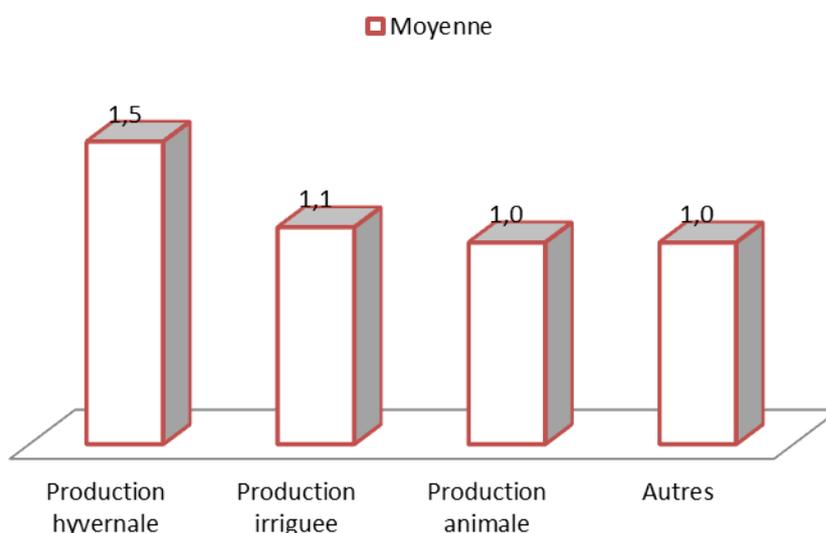
Figure 14 : Nombre d'assistances reçues par les ménages depuis 2012 (%)



### 2.13.2 Nombre d'assistance financière provenant du PRODEX

Depuis 2012, le PRODEX a en moyenne appuyé financièrement environ une (1) fois les ménages pour chaque production. Cet appui est 1,5 assistance financière pour les ménages exerçant dans la production hivernale, 1,1 pour la production irriguée et une (1) assistance pour ceux exerçant dans la production animale.

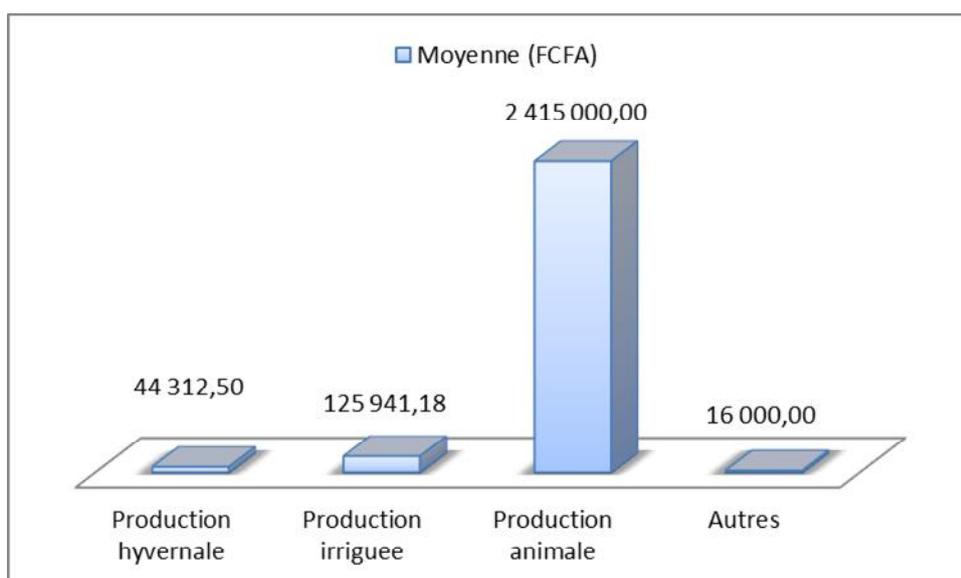
Figure 15: Nombre assistance financière provenant du PRODEX (%)



### 2.13.3 Valeur moyenne de l'assistance provenant du PRODEX

La valeur moyenne de l'assistance de PRODEX dans les ménages varie d'une production à une autre. La production animale détient le plus grand lot avec la somme de 2 415 000 FCFA. La moyenne pour la production hivernale et irriguée est respectivement de 44 312 et 125 941.

Figure 16: Valeur moyenne de l'assistance provenant du PRODEX (en Fcfa)

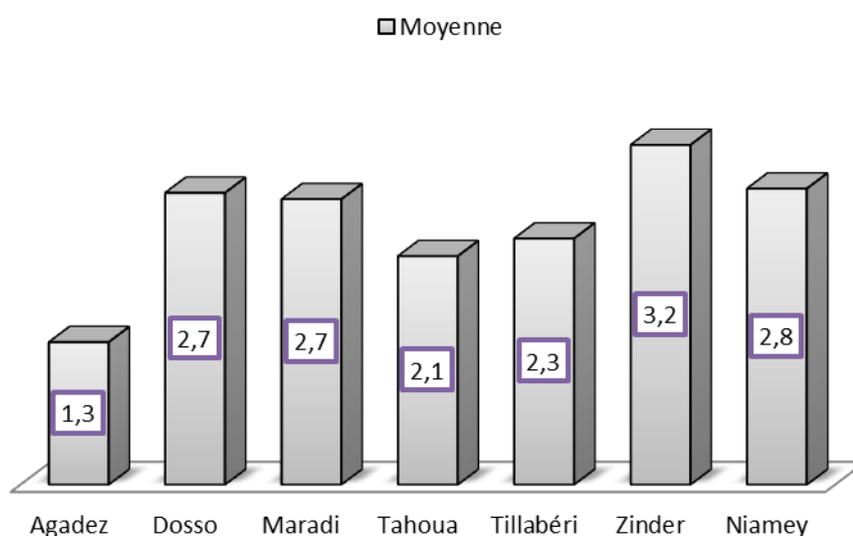


## 2.14. Accès au crédit

### 2.14.1. Nombre moyen de crédits obtenus par les ménages depuis 2012

La figure N°17 ci-dessous donne le nombre moyen de crédit obtenu par les ménages selon la région depuis 2012. On constate que la région de Zinder a le grand nombre de ménages ayant reçu de crédit avec une moyenne de 3, 2 fois, puis vient Niamey avec près de trois (3) crédits.

Figure 17 : Nombre moyen de crédits obtenus par les ménages depuis 2012 (%)



### 2.14.2. Source des crédits obtenus

Les crédits obtenus par les ménages depuis 2012 proviennent de sources différentes. Comme le montre le tableau N°40 ci-dessous, ces crédits proviennent pour l'essentiel des parents, familles ou des amis de ces ménages (35,9%) puis des confédérations, fédérations ou unions (22,3%). Cependant, les sources de crédit varient d'une région à une autre. En effet, si pour les ménages de Dosso et Tahoua, avec respectivement 84,5% et 35,3%, les confédérations, les fédérations et les unions agricoles constituent les principales sources de crédit, pour les ménages de Maradi (54,9%), de Tillabéri (43,5%), de Niamey (40%) d'Agadez (35,7%), les principales sources demeurent les parents ou amis. Les ONG également jouent un rôle non négligeable dans le financement à crédit des activités agricoles des ménages, surtout à Niamey (40%), Tillabéri (17,4%) et Tahoua (7,5%).

**Tableau 40 : Source des crédits obtenus (%)**

	Confédération/ Fédération/ Union	Ami/ Famille OPF	Communauté	Autres partenaires (ONG/FAO/PA M, etc.)	Banque commerciale	Institution micro- finance/Gouver nement	Gouvernement	Commerçant	Autres
Agadez	25,0	37,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	37,5	0,0
Dosso	84,5	11,3	1,0	0,0	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Maradi	19,3	54,9	1,4	3,0	0,5	3,9	0,3	15,7	1,0
Tahoua	35,3	28,6	1,4	7,5	8,1	5,3	0,8	9,2	3,9
Tillabéri	30,4	43,5	0,0	17,4	0,0	6,5	0,0	2,2	0,0
Zinder	5,2	22,3	1,4	0,6	2,0	27,1	0,0	41,4	0,0
Niamey	0,0	40,0	5,7	40,0	0,0	0,0	0,0	14,3	0,0
Total	22,3	35,9	1,4	4,2	2,7	10,9	0,3	21,0	1,2

### 2.14.3. Activité ou domaine prioritaire pour lequel le crédit a été alloué

Le tableau N°41 ci-dessous donne les domaines d'intervention ou domaines prioritaires auxquels sont destinés les crédits alloués. L'analyse des données du tableau montre qu'au niveau national, les crédits sont surtout destinés aux activités génératrices de revenus (35,5%), à la consommation domestique (26,6%), à l'agriculture (12,8%) et à l'élevage (10,7%). La priorité accordée aux activités génératrices de revenus (AGR) en matière de crédit est également observable au niveau de certaines régions comme Zinder (51,8%) et Dosso (36,1%). Par contre pour d'autres régions, les crédits sont surtout alloués l'agriculture. Il s'agit de Tahoua (25,3%), Tillabéri (23,9%). Pour Niamey et Agadez, avec respectivement 31,4% et 25% le crédit est accordé prioritairement aux activités agricoles.

**Tableau 41 : Activité ou domaine prioritaire pour lequel le crédit a été pris (%)**

	Agriculture	Elevage	Activité Génératrice de revenus/Co mmerce	Transformat ion	Stockage et conservatio n	Education et santé	Cérémonie	Consommat ion domestique	Autres
Agadez	0,0	25,0	12,5	0,0	0,0	16,7	8,3	37,5	0,0
Dosso	8,2	11,3	36,1	32,0	2,1	3,1	3,1	4,1	0,0
Maradi	13,2	5,6	34,3	1,7	0,2	2,4	9,0	32,4	1,4
Tahoua	25,3	22,5	19,4	0,0	0,0	3,1	3,9	23,3	2,5
Tillabéri	23,9	17,4	19,6	0,0	0,0	8,7	0,0	28,3	2,2
Zinder	3,6	5,4	51,8	1,0	0,2	4,2	5,4	26,9	1,4
Niamey	14,3	31,4	22,9	0,0	0,0	11,4	8,6	11,4	0,0
Total	12,8	10,7	35,5	2,8	0,2	3,7	6,2	26,6	1,5

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Après trois (3) années de mise en œuvre effective des activités au profit des Organisations professionnelles des filières (OPF) et des membres de leurs ménages et dans le but d'apprécier de façon quantitative et qualitative les effets et les impacts de ses actions sur les populations cibles, le Projet de Développement des exportations et des Marchés Agro- Sylvo-Pastoraux (PRODEX) a sollicité l'Institut National de la statistique (INS) pour la réalisation d'une enquête d'évaluation de l'impact du renforcement des capacités des associations des producteurs sur la compétitivité des filières. Les principaux résultats issus de cette enquête sont les suivants :

### **Au niveau des OPF :**

- L'enquête a porté sur 484 OPF dont près de 81% sont composées de moins de cinquante (50) membres et celles ayant plus de 80 membres ne représentent que 3,5% de l'effectif total enquêté;
- Ces OPF ont connu une augmentation de leur taille en terme de membres, passant en moyenne de 30 membres à leur création à 34 au moment de l'enquête ;
- l'essentiel des OPF (66%) est composé soit uniquement de femmes (37,8%) soit uniquement d'hommes (28,2%). Les OPF mixtes ne représentent que le tiers (1/3) de l'ensemble des OPF. Celles-ci sont dominées par les hommes : au sens où dans 23,7% des OPF, les hommes représentent plus de 50% des effectifs tandis que les femmes, elles, ne sont majoritaires que dans seulement 10% des OPF ;
- elles exercent à 33,8% dans la filière oignon, 26,5% dans la filière bétails sur pieds, 18,4% dans la filière niébé. Les filières gomme arabique et sésame sont faiblement représentées dans l'échantillon des OPF enquêtées avec respectivement 0,2% et 0,4% ;
- Les maillons vers lesquels les activités des OPF sont orientées dépendent de la filière à laquelle appartient l'OPF. Ainsi, les activités des OPF appartenant aux filières sésame, oignon et niébé sont orientées vers la production végétale avec respectivement 100%, 83,9% et 70,8%. Les OPF de bétails sur pieds sont orientées vers la production animale avec 88,3%. Les OPF de la filière viande de bétail à la transformation agroalimentaire (35,7%) et à la commercialisation et à la vente avec 28,6%. Les OPF des filières gomme arabique et peaux et cuirs avec respectivement 100% et 40% exercent principalement leurs activités dans le maillon commercialisation et vente ;

- Très peu de ces OPF disposent d'outils de gestion :
  - o près de 86% ne disposent pas de facturiers. Cette proportion était de 87,8 % en 2012;
  - o 78% ne disposent pas de compte d'exploitation (contre 84,4% en 2012) ;
  - o Seulement 33% font de bilan annuel d'activités contre 32,7% en 2012;
  - o 35% tiennent de bilan financier contre 32,7% en 2012;
- Plus de 40% de ces OPF ne sont affiliées à aucune structure coopérative :
  - o 43,1% sont affiliées à une union coopérative ;
  - o 12,6% à une fédération ;
  - o Seulement 1% à une confédération.
- Très peu de ces OPF disposent de ressources matérielles et financières :
  - o Par exemple 71% des OPF exerçant dans la filière oignon ne dispose pas de siège ;
  - o 87% des OPF œuvrant dans la filière « bétail sur pied » ne possèdent pas d'abreuvoir contre 88% en 2012 ;
  - o 88% des OPF exerçant dans la filière « oignon » ne disposent pas de système de canalisation pour irrigation ;
  - o 9 OPF sur 10 exerçant dans la filière bétail sur pieds ne disposent pas de silo (lieu de stockage d'aliments pour bétail) ;
  - o 2 OPF sur 5 ne possèdent pas de compte bancaire ou de microfinance. Cette proportion était de 32,5% en 2012 ;
  - o 49,6% de leurs sources de revenus proviennent des recettes issues de la vente des produits ;
  - o 82% des OPF n'ont pas eu accès au crédit depuis 2012 ;
- Ces OPF entretiennent des relations de partenariat avec des organismes ou organisations externes. Ces relations sont surtout techniques (60,2%), institutionnelles ou organisationnelles (10,6%), financières (9,2%) et commerciales (6,3%). Le principal partenaire est le PRODEX avec 51% suivi des autres partenaires comme les ONG, le PAM et la FAO avec 32%. En 2012

avec 20% des OPF le PRODEX était en seconde position derrière les ONG et les partenaires internationaux (51,9%).

- **Au niveau des ménages :**

- 50,5% des chefs de ménages des membres des OPF sont des hommes contre 49,5% des femmes ;
- 63% des chefs de ménages ont le niveau primaire ;
- 93,6% des ménages sont propriétaires de leur logement contre 88,8% en 2012
- la situation alimentaire des ménages s'est beaucoup améliorée entre les deux périodes. Par exemple le nombre de repas pris par jour a augmenté pour tous les groupes d'âge ;
- près de la moitié des ménages membres des OPF travaille dans la production végétale, 25% dans la production animale et 17% dans la commercialisation et la vente des produits agricoles ;
- les membres des ménages appartenant aux OPF tirent un avantage de cette situation dont les relations sociales (47%), les appuis financiers (30%) ;
- les ménages utilisent de plus en plus des systèmes d'irrigation dans les cultures de contre saison. Il s'agit principalement du réseau californien (44,7% contre 39,9% en 2012), le système de gravitation (14,1%) et le dispositif de goutte à goutte (9,7%) ;
- ils utilisent également des engrais. Ainsi, Plus de la moitié des ménages qui ont produit de l'oignon la dernière saison pluvieuse ont utilisé de l'engrais chimique ;
- les ménages sont de plus en plus accompagnés par les partenaires dans leur production agricole, dans le stockage, la transformation et la vente (dans une moindre mesure) des produits agricoles. Ainsi, au cours de la dernière production agricole, 32,1% des ménages ont déclaré avoir reçu un accompagnement du PRODEX pour leur culture d'oignon contre 4,4% en 2012, 3% dans leur production de niébé contre 1,2% en 2012 ;
- faute d'organisation et de sensibilisation, la plupart des produits agricoles sont vendus sur les marchés locaux. Seuls l'oignon et le niébé sont exportés ;
- les ménages arrivent à avoir également des crédits. Ainsi depuis 2012, les ménages ont reçu en moyenne 2,4 fois de crédit. Ces crédits proviennent pour l'essentiel des parents (35,9%) et des Unions, Fédérations et autres (22,3%). Ces crédits sont surtout destinés aux

activités génératrices de revenus (35,5%), à la consommation domestique (26,6%), à l'agriculture (12,8%) et à l'élevage (10,7%).

Ainsi, les principaux résultats de l'enquête d'évaluation de l'impact du renforcement des capacités des associations des producteurs sur la compétitivité des filières montrent que d'importants résultats ont été obtenus aussi bien au niveau des OPF que dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des ménages membres. Ils confirment donc l'impact positif des activités du PRODEX sur les revenus, la sécurité alimentaire et le bien-être des ménages membre des OPFs. En effet, il demeure le principal partenaire aussi des OPF que des ménages.

Afin d'améliorer la situation ainsi observée et au regard de ces différents résultats, les recommandations suivantes peuvent être proposées au PRODEX. Il s'agit entre autres de:

- augmenter le nombre des OPF ;
- élargir l'appui du PRODEX aux autres OPF (75%) exerçant dans les autres filières ;
- aider ces OPF à formaliser leur situation par la mise à leur disposition des outils de gestion et l'ouverture de compte bancaire ou de micro finance;
- mutualiser davantage ces OPF en les encourageant à créer des fédérations ou confédérations ;
- aider les ménages à avoir accès aux crédits et autres avantages ;
- aider les ménages à moderniser les instruments de production, de stockage, de transformation et la vente des produits agricoles ;
- ouvrir aux paysans des créneaux d'exportation des produits agricoles.

## ANNEXES

Tableau 42 : Principaux maillons des activités des OPF

Principal maillon	Effectif	%
Production végétale	247	51,0
Production animale / élevage	127	26,2
Transformation agro-alimentaire	24	5,0
Stockage et conservation	3	0,6
Commercialisation et vente	63	13,0
Fournir des services	2	0,4
Autres	18	3,7
<b>Total</b>	<b>484</b>	<b>100,0</b>

Tableau 43 : Répartition ( ) des OPF pratiquant l'élevage selon le type d'élevage et la catégorie d'animaux élevés

Type d'élevage pratiqué	Catégories d'animaux				
	Elevage classique/naisseur de bovins	Embouche bovine	Elevage classique/naisseur d'ovins	Embouche ovine	Autre
Enclos/etable	38,5	47,1	50,0	47,6	46,7
Divagation	46,2	41,2	37,5	23,8	36,0
Enclos/divagation	15,4	11,8	12,5	28,6	17,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Tableau 44: Taille du bétail selon le type d'élevage

Taille du bétail de l'OPF	Type d'élevage				
	Elevage classique/naisseur de bovins	Embouche bovine	Elevage classique/naisseur d'ovins	Embouche ovine	Total
Moins de 10 têtes	30,8	47,1	20,8	28,6	30,7
10 à 30 têtes	61,5	41,2	58,3	42,9	50,7
Plus de 30 têtes	7,7	11,8	20,8	28,6	18,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Tableau 45 : Objectif principal de la pratique de l'élevage**

Objectif principal de l'élevage	%
Animaux naisseurs sur pied pour marché	41,3
Animaux naisseurs sur pied pour exportation	1,3
Animaux d'embouche pour marché nigérien	41,3
Animaux d'embouche pour marché extérieur	1,3
Viande pour marché nigérien	6,7
Viande pour marché extérieur	1,3
Production de lait	2,7
Autre	4,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 46: Elevage**

Source d'accompagnement/appui technique	%
Confédération/fédération/union	1,35
Communauté	8,11
Prodex	22,97
Ong/ partenaire international	5,41
Gouvernement	16,22
Secteur privé/banque/commerçant	1,35
Non	44,59
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Tableau 47 : Montants tirés de la vente de produits selon la forme du produit**

Nom du produit	Produit brut	Produit transformé	Les deux
Oignon	105 000 000	-	2965000
Niébé	56 800 000	12 800 000	-
Elevage classique/naisseur des bovins	5 805 000	-	-
Embouche bovine	16 800 000	-	-
Elevage classique/naisseur des ovins	9 485 000	-	600000
Embouche ovine	9 855 000	100 000	-
Viande	480 000	6 700 000	-
Peaux	41 000 000	30 000	-
Cuirs	92 000 000	2 458 000	-
Produits laitiers	354 000	55 000	-
Autre	89 000 000	4 464 000	600000
<b>Total</b>	<b>427 000 000</b>	<b>26 600 000</b>	<b>4165000</b>

**Tableau 48 : Répartition (en %) des OPF selon le marché sur lequel les produits sont vendus**

Nom du produit	Principal marché sur lequel les produits ont été vendus					Total
	Local	Régional	National	Pays limitrophes	Autres pays d'Afrique	
Oignon	76,9	16,9	3,1	1,5	1,5	100
Niébé	77,5	15,0	5,0	2,5	0,0	100
Elevage classique/naisseur des bovins	90,0	0,0	0,0	10,0	0,0	100
Embouche bovine	76,9	23,1	0,0	0,0	0,0	100
Elevage classique/naisseur des ovins	91,7	8,3	0,0	0,0	0,0	100
Embouche ovine	85,0	5,0	5,0	5,0	0,0	100
Viande	25,0	50,0	25,0	0,0	0,0	100
Peaux	50,0	25,0	12,5	12,5	0,0	100
Cuir	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	100
Produits laitiers	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	100
Autres	83,8	8,1	5,1	3,0	0,0	100
Total	79,2	13,4	4,2	2,8	0,4	100

**Tableau 49 : Périodes préférées pour la vente des produits**

Nom du produit	Périodes au cours desquelles les OPF préfèrent vendre leurs produits en %							Total
	Ramadan	Tabaski	Mouhroud	Fin d'année	Tout moment	A la récolte de contre saison	A la récolte de saison pluvieuse	
Oignon	12,3	3,1	3,1	20,0	10,8	33,9	16,9	100
Niébé	7,5	0,0	2,5	32,5	15,0	20,0	22,5	100
Elevage classique nai	0,0	70,0	0,0	0,0	10,0	10,0	10,0	100
Embouche bovine	7,7	38,5	0,0	7,7	7,7	7,7	30,8	100
Elevage classique nai	0,0	83,3	0,0	0,0	16,7	0,0	0,0	100
Embouche ovine	0,0	70,0	0,0	5,0	5,0	0,0	20,0	100
Viande	25,0	25,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	100
Peaux	12,5	12,5	0,0	25,0	37,5	12,5	0,0	100
Cuir	0,0	33,3	16,7	16,7	33,3	0,0	0,0	100
Produits laitiers	33,3	33,3	0,0	0,0	16,7	16,7	0,0	100
Autres (specifier)	13,1	3,0	0,0	11,1	25,3	40,4	7,1	100
Total	10,3	16,6	1,4	14,8	18,0	26,2	12,7	100

**Tableau 50 : Information sur les prix de vente**

Informations sur les prix avant la vente	%
oui	60,07
non	39,93
Total	100

**Tableau 51 : Source d'information**

Source d'information	%
Radio	4,1
Réseau social	47,1
Ong/projet	1,8
Association de producteurs	8,8
Descente au marché	32,4
Journaux	0,6
Autres	5,3
Total	100

**Tableau 52 : Répartition (%) des OPF selon la deuxième source de revenu et la filière**

Deuxième source de revenu	Filière de l'OPF								Ensemble
	oignon	niébé	bétaïls sur pieds	viande de bétail	peaux et cuirs	gomme arabique	sésame	autre	
Recettes de la vente	19,3	13,5	21,0	25,0	20,0	0,0	0,0	17,1	18,3
Cotisations	52,0	51,7	52,9	41,7	60,0	100,0	50,0	59,2	53,4
Assistance financière	10,0	4,5	6,7	0,0	0,0	0,0	50,0	6,6	7,2
Intérêt	7,3	9,0	4,2	0,0	20,0	0,0	0,0	2,6	6,1
Frais d'utilisation/location	1,3	2,3	2,5	16,7	0,0	0,0	0,0	1,3	2,2
Autre (préciser)	10,0	19,1	12,6	16,7	0,0	0,0	0,0	13,2	12,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

### **Liste des formateurs**

1	Oumarou Habi
2	Souleymane Alzouma
3	Ali OUSMANE
4	Zakari Omarou
5	Ibrahim Naani
6	Hamza Sadikou
7	Mme Zaleha Amadou
8	Souley Nabadé

## Répartition des agents de collecte

N° Equip e	Equipe	Chef d'équipe	Agent de saisie	Enquêteur 1	Enquêteur 2	Enquêteur 3
1	Agadez	<b>Alhamis Eji Hamada 96060028</b>	Abdoul Aziz Salifou Daouda 96827186	Almoak Agali 96147685	Abdoulkadri Sina Mohamed 96274407	Oumourata Hassane Mamoudou 96371541
2	Tillabéri	<b>Mahamadou Ba Hadjara 98969898</b>	Aminatou Amadou Kouma 96742375	Nafissa Souley Alzouma 92580686	Aboubacar Assitou Birma 90652728	Douramane Yacouba Oumoul Kairou 96436544
3	TI-NY-DO	<b>Amsatou Seyni Yansambou 96502638</b>	Mme Prince Ayih Kokoevi 96423162	Boubacar Amadou 88882121	Mme Djibrilla Mariama Issoufou 96438373	Mme Ousmane Nafissa Ali 96886274
4	DO-TA	<b>Yayé Adamou Mayaki 96360355</b>	Mme Abdramane Rahina Issa 96131431	Hassan Harouna Kando 96437431	Soumana Issaka 96155785	Leila Mounkaila Dourfaye 96581426
5	Tahoua1	<b>Haoua Agada Kourgné 96897098</b>	Maimouna Anouar Harouna 89651370	Abdourahmane Sanda 89465568	Mamane Yahaya Tankari 96075770	Mariama Hassane Alfari 89247941
6	Tahoua2	<b>Badamassi Lawali 96849311</b>	Insousa Gigo 96893666	Yacouba Moukaila 90020904	Ramatou Issaka 97355208	Zeinabou Amadou Hassane 99188612
7	Tahoua3	<b>Abdoulaye Oumarou Idi 97004193</b>	Ali Boukar Mohamed 91616619	Abdoul Karim Moussa Abdou M. 97123167	Tidjani Issoufou 96268408	Fatiya Adamou Yaro 97986800
8	Tahoua4	<b>Adamou Abdou Issaka 96479249</b>	Ibrah Manzo Mahamane Bachir 96579759	Adamou Lancina 96203791	Boubacar Abdoulaye Oumarou 96284189	Zeinabou Assao Heino 96948678
9	TA-MA	<b>Karimou Bourahima 96066524</b>	Zaneidou Haladou Mamane 97455786	Moctar Ibrahim Dandibi 98949601	Mallam Moussa Souley Mahamadu Madani 96868605	Hassia Ousman Doumbia 96466722
10	Maradi1	<b>Abdoul Karim Fati 96613934</b>	Fatouma Hamidou Ibrahim 96598484	Aboubacar Abdou Mouhamadou 90101507	Ali Boubacar Naino 90586619	Mariama Souley Marou 98743298

11	Maradi2	<b>Hadiza Sofu 91616035</b>	Garba Maman Nassirou 96595060	Zakari Ibrahim Sadikou 96011231	Amadou Garba	Ramatou Ibrahim Moussa 96140102
12	Maradi3	<b>Amadou Tchosso Salifou 91898944 Noufou</b>	Adiza Soumana Cissé 96989156	Issaka Yaou Zeinabou 99093380	Moumouni Issa Salissou 96032542	Moussa Saley Nana Fatchima 96630353
13	Maradi4	<b>Soumana Assimi 96983331 Oumarou</b>	Zarmakoye I Abdouram ane 96066436	Amadou saybou Mariama 97535372	Mahamado u Mamane Yahaya 96387409	Dan Narba Azoumi Ouma Kaltoum 96536679
14	Maradi5	<b>Salissou Dan Nana 98594797</b>	Boubacar Mainassar a Issoufou 98831096	Mariama Zakariaou 96963150	Hassan Mamana 96893866	
15	Maradi6	<b>Oumarou Bello 96920440</b>	Mamane Gani Souleyman e 96065824	Prince Agbodjan Steven 91992846	Salou Aboubacar 97270304	Djamila Hassane 89442002
16	MA-ZDR	<b>Issia Seidou 97434797</b>	Aminatou Hassane Djibo 96835377	Garba Bouda Issa 89892323	Maharou Ado Moussa 97713271	Ramatou Moussa Saley 90017677
17	Zinder	<b>Alka Aboubacar 96381120</b>	Loubabato u Souley 97526616	Djamilatou Hamadou Seidou 96501417	Moustapha Lawan Ali 90840374	Abdou Fataye Adjadi Saadatou 96244704
18	ZDR-DA	<b>Makinta Yacine Hamed 94974608</b>	Harouna Dan Jima 89413505	Abba Tchellou Aboukar 96260800	Hassan Kaou Lawan 98838408	Tahirou Ali Magagari 96144402

**OPF pour le Prétest**

	<b>Nom de l'OPF</b>	<b>Localisation</b>	<b>Contact</b>
1	Allah Djalibia	Commune 5 CUN	90439328
2	Groupement feminine Bani Anafoy		96971037
3	ADA	Koira Kano CUN	96478651/90951439
4	Wafakoy	Goudel CUN	96234246/91554472
5	Gajel Sudulaba	Sagia CUN	96777880/97707757
6	Souranteye	Aéroport Garzore CUN	96746129
7	Mindjeti Allah	Kourtere C5 CUN	